

# LE SAINT-LAURENT

"L'IMPRIMERIE 'LE SAINT-LAURENT', Limitée". Propriétaire.

REDIGE EN COLLABORATION

## Résumé des remarques, faites au Sénat par l'Honorable Sénateur Choquette pour la Division de Granville

### Mémorial de la guerre

A la dernière séance tenue par le Sénat à Ottawa le 23 mai 1918 l'Hon. M. Belcourt suggère au Gouvernement d'ériger ou faire ériger un mémorial quelconque de la terrible guerre actuelle; plusieurs sénateurs approuveront l'idée; et nous publions aujourd'hui un résumé des remarques que fit l'Hon. Sénateur Choquette, vu surtout qu'il insiste au point de vue de notre province et des canadiens-français.

M. Choquette s'exprima à peu près comme suit :

La recommandation faite par l'honorable sénateur d'Ottawa mérite sûrement l'étude attentive du gouvernement, et la question est maintenant soulevée en prévision de la fin des hostilités, que nous prévoyons tous devoir être favorable aux alliés. Naturellement, il faudra faire écrire l'histoire de la participation du Canada dans cette lutte et j'espère que cette tâche sera confiée à des écrivains équitables envers tous, et non pas à des hommes comme Lord Beaverbrook, qui dans son livre intitulé "Le Canada en Flandres" n'a pas rendu justice aux soldats de certaines provinces.

Lorsque le travail commencera, et comme mon honorable ami l'a suggéré, il devrait commencer de suite, le gouvernement devra le confier à des hommes intelligents, impartiaux et honnêtes, qui rendront justice, à chaque province, et à chaque nationalité. La province de Québec, et les canadiens-français n'ont jamais obtenu justice depuis le commencement de la guerre et je n'hésite pas à dire, que lorsqu'on en écrira l'histoire, si la participation de la province de Québec et des canadiens-français est sincèrement racontée, ma province et mes compatriotes n'auront sous aucun rapport, honte de leur conduite. J'espère que l'histoire contiendra des statistiques exactes sur les hommes qui se sont enrôlés volontairement en Canada dès le début de la guerre, ainsi que sur ceux qui ont été conscrits depuis, et que ces

statistiques distingueront les natifs d'Angleterre, les natifs du Canada, ceux de langue française et de langue anglaise; les canadiens-français qui se sont enrôlés dans les diverses provinces, et particulièrement dans la province de Québec. On verra alors que, dès le début et depuis les canadiens-français ont fourni plus que leur part proportionnelle de soldats. J'ai, l'an dernier, offert au gouvernement s'il me permettait d'avoir accès aux archives du ministère de la milice, de me charger des frais et du travail requis pour découvrir le nombre exact des canadiens français qui s'étaient enrôlés. Je déclarais alors qu'on en trouverait de vingt-cinq à trente mille, et une déclaration récente de la "Gazette" de Montréal indique que mon estimation était trop faible. Je demande donc au gouvernement qu'en justice pour toutes les provinces, on fasse préparer une statistique indiquant tous les enrôlements par nationalités. Nous sommes tous canadiens, sans doute; mais j'entends que la statistique devrait indiquer combien de canadiens-français, de canadiens-anglais nés au pays se sont enrôlés. Je voudrais aussi qu'on donnât des renseignements sur les contributions faites par les différentes provinces au Fonds Patriotique, à la Croix-Rouge et à l'emprunt de la victoire. Sous tous les rapports, la province de Québec et les canadiens-français, je le répète, auront fait plus que leur part, proportion gardée de leur population, plus même que les canadiens de nationalité anglaise. J'en suis fermement convaincu. La semaine dernière, j'attirais l'attention du Sénat sur une liste des pertes, publiée par la "Gazette" de Montréal, contenant les noms de quarante soldats tués à la guerre et plus que la moitié se composait de noms canadiens français connus. Je signale la chose pour démontrer ce que prouvera une statistique correcte et exacte.

Le premier ministre a lu l'autre jour aux Communes une lettre d'un adolescent de seize ans domicilié en Ontario et qui offrait de s'enrôler. Il a lu sans nommer le signataire, pour montrer simplement, disait-il, le patriotisme de l'enfant. C'était beau! J'aurais aimé à connaître le nom du correspondant

et avoir l'occasion de le féliciter. Mais tout dernièrement, Messieurs, il y avait dans les journaux un entrefilet disant qu'un garçonnet nommé Fraser, de mon ancien comté de Montmagny, s'était enrôlé à l'âge de quinze ans, qu'il avait passé les trois dernières années au front, il avait été blessé et demandait un congé. Il a maintenant dix-huit ans et veut revoir ses vieux parents. Je profite de cette occasion pour dire que j'ai bien connu ce jeune homme et spécialement sa famille, qui malgré son nom anglais, n'a pas de sang anglais dans les veines, et n'en parle pas un mot. La famille domiciliée au Cap St-Ignace, depuis des générations, est canadienne-française, et je puis ajouter que ce sont de bons libéraux.

Voici donc un homme qui à cause de son nom, a dû être enregistré comme soldat anglais. Le jeune Ontarien de seize ans offrait seulement de s'enrôler; mais le jeune Fraser du Cap St-Ignace s'est enrôlé, il y a trois ans, alors qu'il n'en avait que quinze. Son patriotisme est plus pratique que le jeune anglais de Toronto.

Les Canadiens-Français à nom anglais sont nombreux surtout dans notre Province. Ainsi, notre collègue de Sorel, l'honorable M. Wilson, n'a pas de sang anglais dans les veines. Son père, sa mère, son grand-père, etc., ne savaient pas l'anglais. Il y a encore le Fraser, les Blackburns, les Warrens, les Harveys, les Ross, les Brown et des milliers d'autres portant des noms anglais et n'en parlant pas un mot. Ils sont tous inscrits comme anglais, à moins que l'un d'eux ne se conduise mal, et alors les journaux d'Ontario disent "Bien que son nom soit anglais, c'est un Canadien-Français." Le moment est bien choisi pour régler nos comptes et cette question m'intéresse beaucoup. Mes vues sur la guerre et la conscription ne sont pas les mêmes que celles de beaucoup des honorables membres de cette Chambre: c'est là une autre affaire; mais comme eux je désire sincèrement la victoire et nous devons prendre tous les moyens possibles de la gagner; seulement, nous devons le faire sans injustice envers qui que ce soit et le mieux que nous puissions commander est que justice soit ren-

due à tous ceux qui ont donné leur sang pour le triomphe final. Je voyais, la semaine dernière, dans "L'Orange Sentinel", que la Province de Québec faisait maintenant mieux que toutes les autres provinces et vous avez lu dans le "Journal Press", d'Ottawa, d'hier matin, que soixante hommes ont été, l'autre jour, appelés à Québec, et que tous, le soir même, s'étaient présentés, et qu'ils portaient l'uniforme la semaine suivante. Il n'y avait pas un seul manquant, pas un seul déserteur. Personne ne s'était blessé au doigt ou aux pieds avec un couteau ou un fusil pour échapper, comme on l'a fait dans d'autres provinces. Cependant, la "Sentinel", d'Ontario, dit que les Canadiens-Français ne méritent aucun crédit: ils se sont inscrits disant - elle parce qu'ils craignaient d'être pris... Messieurs, nous n'avons pas et n'avons jamais eu peur dans Québec, mais nous défendons nos droits et le faisons sans fausse honte et sans hypocrisie. Nous cherchons la protection légale à laquelle nous avons droit, mais dès que la loi est la loi, nous lui obéissons, et ces soixante jeunes gens qui ont été appelés, un jour de la semaine dernière, ont répondu à l'appel parce qu'ils voulaient se soumettre à la loi. Ceux qui se contentent de la déclaration de la "Sentinel", disant que nous ne méritons aucun éloge, se satisfont de peu; mais ils sont injustes. Je dois, toutefois, ajouter que j'ai eu, ces jours-ci l'avantage de rencontrer M. Hocken, député de Toronto aux Communes et rédacteur de l'"Orange Sentinel". Il m'a paru être un brave homme, et j'ai été heureux de le rencontrer. Nous avons un peu discuté, et je suis sûr que, si ses opinions sont loin d'être les miennes, nous pourrions cependant devenir amis en nous rencontrant deux ou trois fois. Je crois que ses yeux s'ouvriraient à la lumière.

Nous devrions essayer de régler les différends de province à province sans nous insulter comme nous le faisons malheureusement trop souvent peut-être à cause de la politique. Il me semble que dans l'intérêt du pays on devrait supprimer dans Québec les journaux qui insultent l'Ontario, et dans l'Ontario les feuilles qui invectivent la province de Québec, mais c'est surtout par Ontario que l'on devrait commencer parce qu'ils sont les plus coupables et les plus injustes.

Je félicite donc l'honorable Sénateur d'Ottawa d'avoir attiré notre attention sur cette grave question. Il est juste que le gouvernement fasse quelque chose pour perpétuer dans le souvenir des générations futu-

res la mémoire de cette horrible guerre; mais j'insiste pour qu'il prenne des mesures propres à rendre justice égale à tous et à toutes les races du Canada. Je répète que lorsque les faits d'armes de nos concitoyens, les canadiens-français seront publiés, non seulement n'aurons-nous aucune raison d'avoir honte; mais ceux qui nous ont insultés, s'ils ont quelque peu le sens de la justice et la moindre sincérité seront, comme je le crois, les premiers à admettre que nous avons été calomniés et vilipendés, et qu'ils nous feront des apologies.

### ON DIT

Que les "queues de renard" vont devenir à la mode pour nos jeunes élégantes, si le prix des fourrures... d'été, continuent à monter.

Que si les jeunes mondaines continuent à rester décollées de l'outrageant façon que l'on sait, il pourra leur arriver cet affront qu'a subi une des leurs à Québec, l'autre jour, lorsqu'un soldat aviné lui décocha à brûle pourpoint: Mlle votre flaque est deboutonnée!

Que M. Borden a, au moins, un admirateur ex-salarié dans notre Florian l'Arseuil, puisqu'il l'approuve en tout.

Que les "bas bleus" sont rares sur la rue, et pour cause, car on ne les retrouve qu'en auto-mobilité!

Que les robes sont portées tellement courtes, que cela faisait dire à une de nos jeunes dames pleine d'esprit: de nos jours, les jeunes filles sont toutes en bas!

Qu'à se décoller ainsi du haut et du bas, nos élégantes n'iront bientôt plus qu'en ceinture!"

LA MODE.

### NOTRE ALBUM

Le monde est à la fois un grand tentateur et un austère moraliste: il veut qu'on se donne à lui et il méprise ceux qui se donnent; il leur prend leur vertu et il leur reproche de l'avoir perdue.

La reconnaissance est pareille à cette liqueur d'Orient, dont parlent les voyageurs, qui ne se conserve que dans les vases d'or elle parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites.

## NOUS VOUS ATTENDONS

Nos prix sont toujours  
les plus bas pour  
la même valeur

JOS VIEL

JOS VIEL

Une visite au magasin JOS VIEL vous sera profitable.

## Ecole Technique

Une oeuvre nationale

Les nôtres, au premier rang

TEMISCOUATA A L'HONNEUR I

Monsieur le Directeur,

Ceux qui ont à coeur l'avenir des jeunes gens de talents parmi nous, avaient appris avec chagrin que l'Ecole-Technique de Québec, cette institution nationale, allait fermer ses portes pour un temps indéterminé.

Mais heureusement il n'en sera pas ainsi, l'Ecole-Technique vient de mettre devant le public le prospectus de ses cours pour 1918-19, et moi pour un, j'en suis si heureux, que j'en fais part de suite aux lecteurs du ST-LAURENT.

Mais ce n'est pas cela tout seul qui m'amène à écrire ces lignes; ce que je veux, c'est de donner un exemple et un modèle aux autres jeunes gens qui se sentent des dispositions pour les connaissances techniques, ceux du chez-nous qui viennent de finir leurs cours et qui sont sortis par la grande porte des honneurs.

Le comté de Temiscouata a droit de savoir, afin que tous s'en réjouissent et qu'on le sache ailleurs, que trois de ses enfants, ont remporté les plus grands honneurs que l'école puisse décerner aux élèves finissants.

M. Josaphat F. Therriault, de Fraserville; M. A. J. Soucy, d'Old Lake Road, St-Antoine, et M. Léo Paradis, autrefois de Fraserville; le premier, fils de M. Amable Therriault, le second, fils de M. Flor. S. Soucy, et le dernier, fils de feu Didier Paradis, ont terminé leurs cours d'école-Technique avec grande distinction.

M. Josaphat F. Therriault y a ajouté même le titre de très grande distinction et remporté la médaille d'or du gouvernement provincial, un véritable chef-d'oeuvre d'orfèvrerie d'un prix inestimable et qui vaut une décoration à vie à son heureux possesseur.

Je manquerais à mon devoir de citoyen aimant sa province, sa race, son comté et sa ville, si je n'apportais pas à ces jeunes braves, dans le champ ardu et parfois pénible des sciences techniques, les félicitations qu'ils méritent.

Pendant trois ans ils ont pâli sur les livres de la science aride, et se sont astreints au travail des métaux et du bois, afin de décrocher les honneurs d'une position enviable et gagner leur diplôme d'ingénieur, de mécanicien et d'électricien.

Les voilà outillés pour la vie, grâce à la clairvoyance de leurs parents, grâce au gouvernement de Sir Lomer Gouin qui a compris la nécessité d'ouvrir des carrières nouvelles à notre jeunesse active et remplie de talents, et grâce aussi à ces trois braves qui ont compris que l'activité humaine demande des talents et des énergies nouvelles, pour donner un essor nouveau à notre vie économique qui aura besoin de se refaire lorsque nous aurons fini notre effort suprême dans les destinées du monde avec cette guerre qui, espérons-le, est à la veille de finir.

L'exemple est donné, le chemin est ouvert, la carrière s'offre pleine des plus belles perspectives à ceux qui auront le courage,

le vouloir et l'énergie d'entrer dans une voie nouvelle; les connaissances techniques et l'habileté manuelle peuvent mener à la fortune et aux honneurs ceux de notre province qui se sentent des dispositions naturelles pour y exceller: à eux de suivre les modèles que nous venons de leur donner.

ARGUS.

### Imposante cérémonie Religieuse à l'église St-Frs.-Xavier

Mercredi 10 juillet les paroissiens de St-François-Xavier de Fraserville assistèrent dans leur église à une impressionnante cérémonie religieuse.

Cette cérémonie a commencé par la vêtue de Melles Caroline Viel, en religion Soeur Ste-Rose de Lima, Eva Lizotte en religion Soeur Marguerite-Marie, de St-François-Xavier, Alphonse Beaulieu, en religion Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, Emma Beaulieu, en religion Soeur Marie Aurélie de Val Brillant.

Puis furent prononcés les voeux perpétuels de deux Soeurs françaises: Soeur Célestine et Soeur St-François-Xavier. Cette dernière consécration est surtout émouvante par son caractère funèbre qui rappelle l'immolation complète symbolisée par le drap mortuaire et la couronne d'épines. L'état de victime qui est celui de la Religieuse fut admirablement démontré par le Révérend Père Marchal, missionnaire du Sacré-Coeur. Il en fit ressortir la beauté et la grandeur.

La messe fut célébrée par Mr. le curé J. T. Thibodeau et la cérémonie présidée par Mgr Rouleau de Québec, assisté de Messieurs les vicaires E. Beaudet et A. Langlois.

Mgr Rouleau après avoir remercié les paroissiens d'avoir si bien accueilli les Religieuses du Saint-Enfant-Jésus, les encouragea à continuer de les soutenir au point de vue spirituel et temporel.

#### Assaut dans un convoi de l'I.C.R.

Arthur Pleau de Montréal a été arrêté samedi et conduit à la prison de cette ville pour assaut sur un nommé Arthur Asselin, également de Montréal. Les trois personnes voyageaient sur le même convoi lorsque Asselin qui causait avec la femme de Pleau, fut accusé par ce dernier de l'avoir insulté. Pleau battit Asselin au point que celui-ci dut être transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

#### Dernière heure.

L'on nous apprend que cette affaire n'ira pas plus loin, Asselin ayant refusé de porter plainte, de sorte que Pleau n'aura à répondre qu'à une accusation de simple assaut.

Les deux hommes de Montmagny qui avaient sur le train, en leur possession, une quantité de bois, seront arrêtés.

#### Décès

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Fabien Plourde arrivée mercredi le 10 à l'âge de 89 ans et 3 mois. Son service et sa sépulture auront lieu samedi à 9 heures à l'église St-Patrice. Parents et amis sont priés d'y assister.

#### Navire échoué à Rimouski

Le trans-atlantique "Celtic Prince" est échoué sur l'Isle St-Barnabé près de Rimouski; le vapeur Eureka est parti immédiatement à son secours.

#### Heureux père

Une héritière est née le 8 juillet, à M. Edouard Taschereau, avocat de Québec et Madame Taschereau, née Juliette Carroll.

La mère et l'enfant qui sont à la résidence d'été du Juge Carroll, à la Pointe, se portent à merveille.

#### Félicitations

Nos félicitations à l'honorable M. Delage, surintendant de l'Instruction publique et au Dr Art. Vallée de Québec, qui viennent de recevoir du gouvernement français la décoration d'officier d'Académie.

#### AVIS

M. J. A. Schmouth, percepteur des douanes, nous prie d'annoncer aux hommes d'affaires et aux marchands, que des timbres du Revenu de l'Intérieur pour remèdes patentés, allumettes, cartes à jouer etc. etc., sont en vente à son bureau.

#### Le naufrage d'une goëlette

Pendant la tempête de dimanche dernier, "l'Etoile de Mer" était à l'ancre au "Brandy Pot" lorsque la violence des vagues coupa la chaîne de l'ancre et obligea de lever les voiles mais la force du vent renversa le navire. L'équipage n'eut que le temps de gagner terre en chaloupe. La goëlette est la propriété de M. Dumont de Tadoussac et a été remorquée jusqu'à St-Irenée par le vapeur "Tremblay".

#### Les consorits

Le gouvernement en appelle du jugement de la Cour Suprême de l'Alberta qui affecte les consorits de 20 à 22 ans.

#### Soirées récréatives

L'infatigable directeur du Prince n'est certainement pas un inactif, et ils ont le prouver par les intéressantes soirées que nous avons au théâtre depuis le commencement de la semaine. En outre, d'une jolie vue en cinq rouleaux, on nous a donné deux petites comédies, très bien rendues et qui ont beaucoup égayé l'assistance.

La comédie intitulée "Un Enlèvement", a remporté un grand succès et déclenché un fou rire qui a démontré aux acteurs que l'auditoire appréciait leurs talents. Nous les en félicitons et nous leur disons, restez encore longtemps parmi nous.

Quant à M. R. Dupil-Perrier, il n'est pas un étranger pour nous, puisque nous avons l'occasion de l'applaudir tous les soirs, mais il est des artistes que nous ne pouvons nous laisser d'entendre et nous ne craignons pas de dire que M. R. D. Perrier est un de ceux-là.

#### Il est tombé trois pouces de pluie

D'après les statistiques de l'Observatoire, depuis samedi soir jusqu'à mardi matin, il est tombé dans le district de Québec trois pouces de pluie. C'est la plus forte chute de pluie consécutive que l'on ait enregistrée depuis bien des années.

#### M. Napoléon Dion à l'Hôtel-Dieu

On apprendra avec regret que M. Napoléon Dion de cette ville a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec pour y subir un traitement.

#### En promenade

Melle Noëlla Morel de Ste-Rose du Déglé est en promenade chez Mme M. Kirouac et M. F. J. Michaud pour une quinzaine.

#### Rivière-Bleue

##### Retraite

Dimanche, le 30, avait lieu dans notre paroisse, l'ouverture d'une grande retraite prêchée par des pères Oblats de M. I. Nous avons eu de beaux et touchants sermons qui ont attiré à l'église une foule nombreuse. La cérémonie de clôture a été aussi très touchante.

##### Examens

La semaine dernière M. le Curé et le Docteur ont fait les examens des écoles et se sont mon-

## COMTE DE TEMISCOUATA No 140. RAPPORT DE L'ENREGISTREMENT

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Sully	123	34	157
Rivière-Bleue	363	217	580
Lac Long	58	30	88
Glendyne	182	82	264
St-Eusebe	131	91	222
Ste Rose du Déglé	478	332	810
Notre-Dame-du-Lac	402	289	691
Cabano	563	465	1028
Squateck	65	45	110
St Louis du Ha! Ha!	371	214	585
St Honoré	227	148	375
Whitworth	121	50	171
St-Modeste	178	162	340
St-Antoine	287	266	553
Notre-Dame du Portage	140	149	289
St-Patrice	207	246	453
Fraserville	2054	2196	4250
St-Arsène	256	214	470
St-Epiphanie	275	212	487
St-Hubert	343	231	574
St-Cyprien	242	187	429
St-Clément	200	119	319
St-Paul de la Croix	48	22	70
St-Eloi	223	200	423
St-Jean de Dieu	364	236	600
Ste-Françoise	212	127	339
Rivière Trois-Pistoles	181	139	320
Paroisse Trois-Pistoles	300	259	559
Ville Trois-Pistoles	306	350	656
Isle-Verte	222	184	406
Notre-Dame des Sept Douleurs	43	16	59
Cacouna, paroisse	153	128	281
Cacouna, village	179	206	385
Sauvages	4	9	13
	9501	7855	17356

J. LORD, Régistrare,  
District No 140.

très très satisfaits des résultats.

#### En visite

Madame Frank April de Anderson, N. B. est en visite chez sa mère et son beau-père, M. Jos. Desbiens.

M. Frank St-Pierre, du même endroit, en visite chez son oncle, M. Joseph St-Pierre.

#### Mariage

Le 25 juin, à 5 hrs. du matin avait lieu le mariage de M. Alph. Ratté, cultivateur, avec Mlle. Marie-Anna St-Pierre, institutrice. Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

#### Baptême

Le 27 juin M. et Mme Jos. Déglise, un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Claude Parrain et marraine M. et Mme Jos. Desbiens.

Le 28, M. et Mme Epiphane Perrault, un garçon, Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Morneau.

Le 2 juillet, M. et Mme Raoul Michaud, un garçon qui reçut au baptême les noms de Joseph-Achille, Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Desbiens.

## St-Philippe de Néri

#### Les vacances

A tous nos écoliers, nos étudiants, nos séminaristes, prenant dans leurs familles un repos si bien mérité, nous souhaitons de bonnes, de joyeuses vacances.

#### Au couvent

La distribution des prix aux élèves du Couvent a eu lieu jeudi au milieu du concours habituel des parents, heureux de venir applaudir aux succès de leurs enfants. M. le Curé Pelletier présidait la réunion, avec M. l'abbé Benoît de Nashua, ainsi que MM. les Commissaires.

Un magnifique programme de musique et de chant fut exécuté par les jeunes filles de l'institution. De nombreuses et jolies déclamations furent aussi fort goûtées. A toutes, nos sincères félicitations.

#### En visite

M. et Mme Emile Anctil, de Rivière-du-Loup, étaient dimanche dernier chez des parents.

M. Ls - Philippe Dionne de Montréal a passé quelques jours dans sa famille.

Mme Beaulieu de Cacouna, était l'hôte de M. et de Mme Ant. Bouchard.

M. A. Edmond Desjardins, ainsi

que Mlle Juliette de Mont-Carmel, étaient en visite chez des amis.

Mme Amet ainsi que sa jeune fille Aurora, des Etats Unis, sont en promenade pour quelques semaines chez Mme Louis Dumais.

#### PERDU

Chien de laine blanc à long poil, race Spitz, portant collier en fer garni de cuivre avec licence 1915, initial V. D. Remarque promise. Celui qui le retiendra après cet avis sera poursuivi.

201, Lafontaine, Fraserville.

Telep. Kamouraska.

#### Docteur ANTONIO PARADIS

Médecine et Chirurgie

Spécialité de maladies des femmes, maladies des voies génito-urinaires, maladies des enfants.

Diplôme de Laval.

149 Rue Lafontaine.

#### MAISON A VENDRE

Une maison à vendre avec 3 emplacements dans St-Ludger dans une bonne place d'affaires. Pour informations, s'adresser à Etienne Fraser (Chicotini), ou au Notaire Dugal Rivière du Loup.

#### A LOUER

Logement à louer sur la Rue Lafontaine. S'adresser à L. Bertrand, théâtre Princesse ou par téléphone No. 33.

#### Automobile à vendre

En très bonnes conditions, prête à fonctionner avec cinq pneus neufs, complets avec assesseurs, outils, construite très forte, utilisable comme auto de livraison et comme "truck" léger et pour une agence dans la campagne, dépense peu, 20 chevaux vapeur. Pour cause de départ, je vendrai à un prix très bas à un prompt acheteur. S'adresser à

Willie BERUBE, barbier,

120 rue Lafontaine.

#### A VENDRE

Un édifice à deux étages, coin des rues Fraserville et St André Rivière-du-Loup Station, aménagé pour un magasin et deux logements privés, magnifique poste de commerce à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Ferdinand Charest, prop. Rivière-du-Loup Station ou au notaire Dugal Fraserville.

#### PERDU

Un rug de voiture à carreaux rouges et bruns a été perdu lundi le 16, depuis l'église jusqu'au cimetière. Prière de le remettre chez Michel Côté ou au bureau du St-Laurent.

—Je suis sur le sol de la patrie! hurlait un orateur en plein vent.

—Non! interrompit son botteur, vous êtes sur les semelles de bottes que vous ne m'avez jamais payées.

# E. M. LANGLAIS

EXPERT HORLOGER

FRASERVILLE, CENTRÉ.

L'essayer, c'est l'adopter.

# Les Hygiénistes en Congrès à Fraserville

Les 26 et 27 juillet 1918, dans les salles de l'Hotel-de-Ville.

La VII<sup>e</sup> CONVENTION ANNUELLE DES SERVICES SANITAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC, aura lieu à Fraserville les 26 et 27 juillet en même temps que l'Exposition Antituberculeuse du Conseil supérieur d'hygiène, à l'occasion de l'inauguration de la Ligue Antituberculeuse du comté de Témiscouata.

Le Congrès promet de remporter un grand succès tant par le nombre de conférenciers inscrits que par l'importance des travaux qui y seront présentés. Les questions qui seront soumises à l'attention des congressistes sont les suivantes : l'hygiène publique dans la province de Québec, devoirs des municipalités concernant l'hygiène, l'aide que l'inspecteur régional est appelé à donner aux municipalités, organisation sanitaire d'une petite municipalité, maladies vénériennes, quelques desiderata en hygiène, l'infirmière hygiéniste, hygiène industrielle, statistiques, hygiène infantile, les remèdes patentés, la pasteurisation du lait, la nécessité d'un bureau provincial pour l'inspection des viandes, projet de développement de l'Association de la Convention des Services sanitaires de la province, obstacles à l'avancement de l'hygiène pratique dans toutes nos municipalités, les relations du médecin et de l'inspecteur régional, maladies contagieuses, inspection médicale des écoles, drainage et approvisionnement d'eau à la campagne, la tuberculose.

## PROGRAMME

### Vendredi, 26 juillet, 2 hrs. P. M.

- Rapport du comité des vœux : MM. Hayes, Simard, Pelletier, Nadeau, Désaulniers, Parrot, Masson, Roy, Finnie, Bordeleau, Grégoire, Baudouin, secrétaire. Vœu au sujet de l'inspection des établissements industriels.—M. Louis Guyon, Montréal. Hygiène industrielle.—Dr Jos. Guérard, Québec.
- L'hygiène publique dans la province de Québec.—Dr J. A. Beaudry, Docteur en Hygiène Publique, Montréal.
- Devoir des municipalités concernant l'hygiène.—Dr S. Boucher, D. H. P., Montréal.
- L'aide que l'inspection régionale est appelé à donner aux municipalités.—Dr E. M. A. Savard, D. H. P., Québec.
- Organisation sanitaire d'une petite municipalité.—Dr Frédéric Pelletier, Montréal.
- A propos des maladies vénériennes —Dr Elzéar Pelletier, Montréal. Les maladies vénériennes, leurs conséquences et leur prophylaxie.—Dr A. C. Bouchard, Trois-Rivières. Discussion : Dr J. E. Laberge, Montréal ; Dr J. A. Hutchinson, Westmount ; Dr G. Bourgeois, Trois-Rivières.
- Quelques desiderata en hygiène—Dr F. J. Langlais, Trois-Pistoles.
- L'infirmière hygiéniste—Dr J. A. Baudouin, D.H.P., Lachine.

### Vendredi, 26 juillet, 8 hrs. P. M.

#### Ouverture officielle de la convention

- Discours de M. Jos Viel, Maire de Fraserville.
- Discours de M. le Dr E. A. Parrot, M.A.L., Fraserville.
- Discours de M. le Dr Arthur Simard, Président de la Convention.
- Les microbes, comment ils naissent, vivent et meurent, avec projections lumineuses.—Dr A. Vallée, Québec.

### Samedi, 27 juillet, 9.30 hrs. A. M.

- Quelques considérations sur les statistiques.—Dr J. W. Bonnier, D.H.P., Montréal.
- Statistiques sur le cancer.—Dr M. O. B. Ward, Montréal.
- Hygiène infantile :
  - Considérations pratiques en alimentation artificielle—Dr René Fortier, Québec.
  - La lutte contre la mortalité infantile.—Dr E. Gagnon, Montréal.
  - Quelques vues sur la mortalité infantile.—Dr A. Corsin, D.H.P., Montréal.
  - Les sirops calmants.—Dr L. F. Dubé, Notre-Dame-du-Lac.
  - Température et l'enfant.—Dr Albert Jobin, Québec.
  - Hygiène du nourrisson.—Dr Ernest Pettigrew, Fraserville.
- Comment on se soigne et les remèdes secrets et patentés.—Dr L. F. Dubé, Notre-Dame-du-Lac.
- A mailing-tube method for daily long-distance bacteriological control of water supplies.—M. Mac. H. McCrady, Montreal.
- Fausse sécurité donnée par certains établissements de pasteurisation.—Dr Jos de Varennes, D.H.P., Québec. Discussion : Dr Edgar Couillard, D.H.P., Québec.
- Nécessité d'un bureau provincial pour l'inspection des viandes.—Dr A. J. Hood, Montréal.

### Samedi, 27 juillet, 2 hrs. P. M.

- Projet de développement de notre Association de la Convention des Services sanitaires de la province de Québec.—Dr J. D. Pagé, Québec.
- Obstacles à l'avancement de l'hygiène pratique dans toutes nos municipalités.—Dr C. R. Paquin, Québec.
- Le médecin et l'inspecteur régional, leurs relations.—Dr H. Palardy, D.H.P., Montréal.
- Diagnostic des maladies contagieuses. Mesures prophylactiques à prendre.—Dr J. E. Laberge, Montréal.
- Travaux de laboratoire dans l'épidémiologie.—Dr Arthur Bernier, Montréal.
- Les effets éloignés des maladies contagieuses.—Dr J. E. Dubé, Montréal.
- Organisation antituberculeuse du Bureau municipal d'hygiène de Montréal.—Dr H. Gervais, D. H. P., Montréal.
- L'inspection médicale des écoles.—Dr Thomas Savary, D. H. P., Pont-Rouge.
- Enseignement de l'hygiène à l'école.—Dr Henri Samson, D. H. P., St-Hyacinthe.
- Drainage à la campagne.—M. Théo. Lafrenière, I. S. Montréal. Discussion : Dr H. Palardy, D. H. P., Montréal.
- Approvisionnement d'eau à la campagne.—M. A. Cousineau, I. S., Montréal.
- L'inspection sanitaire municipale.—M. Arthur Dicaire Lachine.

### Samedi, 27 juillet, 8 hrs. P. M. Inauguration de la ligue antituberculeuse du comté de Témiscouata.

- Discours du Dr L.-F. Dubé, président.
- Dr Ernest Pettigrew, vice-président.
- Dr L. E. A. Parrot, M. A. L., secrétaire.
- Prévention de la tuberculose.—Dr Arthur Rousseau, Québec.
- Hospitalisation du tuberculeux.—Dr J. O. Leclerc, Québec.
- Dispensaire antituberculeux.—Dr C. J. Frémont, Québec.
- Ce que nous avons fait, ce que nous faisons et ce que nous pourrions faire à l'Institut Bruchési.—Dr J. A. Jarry, Montréal.

## Nos banques canadiennes

Le procédé de centralisation du crédit se continue au Canada. La banque Northern Crown vient d'être absorbée par la Banque Royal et voilà que l'on annonce que British North America va être absorbée à son tour par la banque Montréal.

On a même dit que des offres avaient été faites par une banque anglaise à une banque canadienne-française, à des conditions avantageuses. Nous n'avons pas d'information sûre au sujet de cette dernière tentative de fusion ; mais nous la considérons comme dans l'ordre des choses possibles.

Nos lecteurs connaissent notre opinion sur la question dans son aspect général. Il y a deux points de vue pour l'envisager : le point de vue purement financier et le point de vue commercial, en d'autres termes, le point de vue du capital et le point de vue de ceux qui ont besoin de crédit.

Au point de vue purement capitaliste, une grande banque est plus sûre et peut rapporter à ses actionnaires plus que deux petites. Le gros commerce et la grande industrie sont également mieux servis par une grande banque que par deux petites.

Mais au point de vue du consommateur de crédit, c'est-à-dire du commerce et de l'industrie de moyenne, ou de moindre importance, la centralisation des capitaux et du crédit tend à les mettre sous la dépendance des grosses maisons.

Dans notre situation ethnique avec la co-existence chez nous de maisons de commerce et d'industrie de deux nationalités différentes, le danger pour les petits de se faire manger par les gros est encore augmenté de l'influence peut-être inconsciente, mais réelle toutefois, qu'exerce la question de nationalité, même dans les affaires de banque.

On a beau dire que le capital ne connaît pas de nationalité, l'expérience prouve le contraire, et nous n'aurions qu'à mentionner l'influence exercée avant la guerre sur le commerce mondial par les capitaux allemands pour prouver notre thèse.

Nous avons actuellement trois banques canadiennes-françaises, la banque d'Hochelaga, la banque Nationale, la banque Provinciale. Nous espérons qu'aucune d'elles ne disparaîtra dans ce mouvement de centralisation qui semble s'accroître tous les jours.

Nous demanderions plutôt à tous les Canadiens-français qui peuvent disposer de quelques capitaux, de tâcher de renforcer leurs propres institutions de crédit. Nous avons noté que la banque Nationale songe à augmenter son capital par une nouvelle émission, c'est de ce côté que les Canadiens-français devraient porter leur attention et leurs placements.

Nos banques sont indispensables à l'expansion de notre commerce et de notre industrie ; maintenons-les, renforçons-les, c'est un devoir patriotique et en même temps, en ce moment surtout, ce ne peut être qu'une courte opération financière.

Et c'est après la guerre, pendant le réajustement industriel et commercial qui suivra, que nous

ressentirons le plus tous les avantages.

(Le Canada)

N.-B.— Aux lecteurs du "St-Laurent". Prière de bien examiner notre journal et d'encourager, les Banques qui mettent leur annonce dans "Le St-Laurent."

## Le Mérite Agricole

Le Mérite Agricole, dont on parle tant, depuis quelques années, verra cette année encore le nombre de ses membres s'accroître considérablement.

Ce sont les cultivateurs des comtés suivants qui, cette année, sont appelés à concourir : Argenteuil, Berthier, Champlain, Joliette, l'Assomption, Maskinongé, Montcalm, Ottawa, Pontiac, St-Maurice, Terrebonne, et Trois-Rivières. Ces comtés forment la quatrième division. Lorsque le dernier concours dans cette région eut lieu, en 1913, il n'y eut que quatorze lauréats. Cette année il y en a cinquante. On voit, par ces chiffres que l'effet des grandes fêtes qui se déroulent chaque année à l'Exposition Provinciale de Québec en l'honneur des lauréats est loin d'être étranger à la vogue si considérable dont ne cesse maintenant de jouir le Mérite agricole.

En 1913, le lauréat de la Médaille d'or de la quatrième région fut M. Théophile Trudel, de St-Prospère de Champlain, qui obtint 95.95 points sur les 100 alloués pour une culture parfaite. Trois autres concouraient en même temps pour la médaille d'or, mais ils furent dépassés de beaucoup par M. Trudel.

Les juges commenceront dès cette semaine leur voyage d'inspection. Ainsi, leur rapport sera connu au cours du mois d'août, et le résultat du concours sera connu à temps pour que la proclamation des lauréats de l'année puisse se faire, comme en ces dernières années, au cours de l'Exposition Provinciale de Québec, alors que de grandes démonstrations se dérouleront en leur honneur.

Les grands hommes ne possèdent pas le magnifique équilibre des imbéciles.

Barès.

## COUR SUPERIEURE

Ex-parte.

JOSEPH ROY dit Desjardins, de Ste-Anne de la Pocatière, marchand, Requérant.

Viennent les parents, amis et créanciers de feu Dame Zélie Parent, en son vivant veuve de feu Augustin Ouellet, de Sainte-Anne de la Pocatière, par devant le sous-signé, protonotaire de la cour supérieure, dans et pour le district de Kamouraska, au palais de justice, en la cité de Fraserville, le vingt-trois juillet courant, à deux heures de l'après-midi, afin de donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la succession vacante de la dite feu Dame Zélie Parent.

Ordonné que le présent avis soit publié en langue française une fois dans "Le Saint-Laurent", publié en la cité de Fraserville, une fois à l'issue du service divin du matin, le quatorze juillet courant, et affiché dans un endroit public, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Fraserville, le neuf juillet mil neuf cent dix-huit.

J. G. PELLETIER P.C.S.

Vraie copie,

Fraserville, 9 juillet 1918.

J. G. PELLETIER, P. C. S.

## Pas de céréales

### pour les animaux

Aujourd'hui, ce n'est pas comme c'était il y a cent ans, dit le Ministère des Vives d'Angleterre, il n'y a pas de céréales disponibles pour la nourriture des animaux. Il n'y a pas même de dérivés déchetés de la mouture, vu que l'orge et le blé d'inde sont moulus à un tel degré extrême d'extraction pour faire de la farine pour le pain, qu'il reste pratiquement rien qui puisse servir à la nourriture des animaux. Cette situation est devenue une nécessité imposée par les circonstances.



**Le REVEIL du BEBE**  
est un indice infallible de son état de santé. S'il a bien dormi, il ouvrira les yeux avec joie à la lumière du matin ; si son sommeil a été agité, douloureux il se réveillera abattu, irrité. Toute mère sage calmera les douleurs de son enfant et en fera disparaître la cause en lui donnant le  
**SIROP d'ANIS GAUVIN**  
un remède inestimable dans tous les cas de dentition difficile, de coliques, de diarrhées, de dysenterie, de choléra infantile, de manque de sommeil, etc.  
En Vente partout : 25 cts la bouteille  
Les **Cachets Gauvin**  
Le **Sirop Gauvin** contre le **Mal de Tête**  
Pour le **RHUME** et les **douleurs**,  
est **incomparable** et **est inestimable**.  
Prix : 25 cts

5% 5%

## Argent à prêter

Sur garanties hypothécaires au taux de

# 5%

**Remboursable en un temps défini jusqu'à dix ans et, pour les cultivateurs jusqu'à quinze ans.**

**Remboursement par versements mensuels ou trimestriels et semi-annuels pour les cultivateurs.**

**Système d'emprunt le plus satisfaisant et le plus avantageux pour la plupart des emprunteurs.**

**Toute information par maille recevra notre attention immédiate.**

**ADRESSEZ**

## "Le Prêt Hypothécaire"

**187 Rue St-Joseph, Québec.**

5% 5%



## En marge des Evénements

### L'Union des races !

Du "Standard", de Kingston : Une circonstance encourageante de la grande assemblée des cultivateurs, à Toronto, a été la présence des fermiers du Québec et l'appel qu'ils ont adressé en faveur d'une union plus intime entre les classes agricoles des deux provinces. C'est avec plaisir que nous attirons l'attention sur ce fait et que nous remercions les canadiens français d'avoir profité de cette occasion pour encourager l'union entre les différentes sections du Canada.

### Désorganisation !

L'anxiété et l'incertitude affectent aujourd'hui le moral de milliers de Canadiens, et cette condition produit un effet pernicieux sur la vie commerciale du pays. La cause du mal réside dans le fait que personne ne peut prévoir ce qu'un nouveau décret ou une nouvelle loi réclameront de l'individu, dans un avenir rapproché; ni quelles seront les personnes affectées par la prochaine ordonnance. Le jeune homme qui est à la tête d'une entreprise n'ose pas mettre à exécution les améliorations qu'il projetait, dans l'incertitude où il se trouve de savoir s'il sera appelé par la conscription ou s'il ne devra pas appartenir à quelque branche du service national. Les employeurs hésitent à engager des jeunes gens approchant de l'âge militaire dès qu'ils auront acquis l'expérience voulue. De même, grand nombre de jeunes gens hésitent à acheter un nouveau vêtement, ne sachant pas s'ils ne devront pas bientôt endosser l'uniforme... Il existe actuellement une atmosphère de doute et de malaise qui affecte grièvement la marche des affaires.

### Les contrastes !

Il y avait parmi les Chasseurs Alpins un officier au moins qui parlait fort bien l'anglais. Celui-ci a dû justement apprécier le discours très sympathique de la France, prononcé à Toronto par sir William Hearst. S'il lui est arrivé en même temps de jeter un coup d'oeil sur les journaux de Toronto et de constater que l'un des collègues de M. Hearst, déclarait publiquement que le règlement XVII a pour objet le déplacement graduel du français par l'anglais dans les écoles de la province fréquentées par les petits enfants de langue française, il a dû trouver que ce beau pays du Canada offre à l'observateur d'assez intéressants contrastes.

(G. P.)

### Faire diligence !

Il ne faudra pas moins de trois mois, dit une dépêche d'Ottawa, pour faire la compilation des cartes de l'enregistrement national. Dans trois mois, nous serons au mois d'octobre: la récolte sera faite. Le gouvernement devra donc faire diligence s'il veut que l'enregistrement serve à recruter en temps utile de la main-d'oeuvre agricole.

(LA PATRIE.)

### Le Journaliste militant !

Peu de personnes, en dehors de la profession, ont une idée bien exacte du rôle du journaliste militant.

Pour moi qui ai mille raisons de le bien connaître, c'est un homme à la plume facile, ayant un bagage de connaissances étendues et voué aux besoins les plus déprimantes. En théorie, il remplit un sacerdoce; en pratique, il fait un métier de chien. Comme quinconque peut distribuer à volonté l'éloge ou le blâme, le journaliste a un grand pouvoir dont il ne sait ou n'ose pas se servir. La profession l'engage à défendre ses clients attaqués à tort ou à raison et s'il se trouve dans le pétrin à son tour, personne ne vient l'en tirer. Sa plume aide ses amis à escalader les hauteurs du succès, mais la déveine le retient souvent en bas. Il couvre de fleurs les hommes de mérite de son parti, et parfois aussi des médiocrités—tâche ingrate—il faut en convenir.

Solidarisé avec un parti, le journaliste est tenu parfois de défendre les actes des autres comme s'ils étaient les siens. Répondre de ses propres bêtises, c'est naturel, mais de celles du voisin, quel ennui ! Comme, règle générale, cette besogne rapporte peu. Si les forçats de la plume ne le brisent point, la mort les attrape jeunes et pauvres. Il faut que Danseur ait eu l'âme trempée comme une lame d'acier pour avoir résisté cinquante ans à ce surmenage moral et intellectuel. Grâce à Dieu, il n'est pas mort jeune, mais comme c'est bien lui le journaliste qui a la chance de mourir pauvre ! Le plaignez-vous de cette privation des biens de ce monde ? Il n'en a eu cure, grâce à la relativité des choses; pas un homme de ma connaissance n'a fait une meilleure figure au mauvais jeu de la vie. L'élasticité de son tempérament lui a toujours permis de rebondir souriant au-dessus des misères inséparables de l'existence.

A. D. DECELLES.

(Lu Presse.)

### Pharisiens !

Toronto 22 juin.—Henri Burke, jeune homme de 18 ans a été arrêté dans les couloirs du palais de justice et conduit devant le magistrat de police sous l'accusation effrayante, horrible, inconcevable, d'avoir embrassé sa femme en public. Toronto qui admet tous les vices secrets et dont les jeunes gens ont une réputation digne du Parc aux Cerfs ne saurait souffrir que deux personnes de sexe différent se donnent en public cette preuve d'affection si simple et si profonde pourtant qu'on nomme un baiser. Tartufes ignobles, ils voient le mal partout, sauf chez eux.

Conduit devant le sénile idiot qui a nom Dennison et qui sert de magistrat de police à la ville reine, Burke a dû fournir un cautionnement de \$2,000 en attendant un procès.

Et c'est Toronto qui se vante—bien à tort, du reste—d'avoir envoyé le plus fort contingent combattre pour la liberté, la démocratie, etc, virgule, ainsi-soit-il.

(L'Avenir du Nord.)

### Mort aux puces !

Un journal de médecine de l'Inde nous informe que les feuilles de tabac sont un préventif souverain contre la peste et les puces. La peste est inconnue au Canada. Mais l'autre fléau est plutôt familier en certaines régions notamment dans certaines hôtelleries rurales.

### Qu'il parle !

Winnipeg télégraphie qu'un militaire arrêté et incarcéré pour irrégularités dans sa tenue de livres, le major Welsby, demande sa libération, promettant de faire des déclarations "qui tourneront sans dessus dessous le régime de la milice d'Halifax à Vancouver." Que sait-il et qu'a-t-il à dire ? Ne veut-il qu'une chose, sa liberté ? Ou connaît-il réellement des faits de nature à provoquer une réfor-



## Reculez

### les Aiguilles de l'Horloge

Vous le pouvez. Vous ne devez pas vieillir si vite. Vous pouvez, vous devez éloigner la fatale décadence.

La vieillesse est une condition de l'existence et non pas une période de la vie. Vous n'êtes pas plus vieux que vos artères—que le sang qui coule dans vos veines.

Avec un sang riche, pur, abondant, vous reculerez jusqu'aux dernières limites cette déchéance organique, cette usure lente, avec toutes ses maladies, ses infirmités, et vous conserverez tous les attraits de l'âge dans son radieux épanouissement.

La vieillesse nous attaque lorsque la vitalité décline, et la vitalité décline lorsque le sang est insuffisant, vicié, impur. Car le sang, c'est la vie.

Chaque parcelle de nourriture qui devra être utilisée par un organe quelconque doit être transmise par le sang.

Tous les déchets produits par la vie des tissus et dont ceux-ci doivent se débarrasser doivent être transportés par le sang.

L'oxygène qui brûle dans nos tissus et qui nous fournit la chaleur et l'énergie est transporté par le sang et le produit de cette combustion, l'acide carbonique, dont le système doit se débarrasser, est de même éliminé par le sang.

Ce merveilleux liquide qu'est le sang contient aussi certains éléments qui constituent des poisons pour les microbes nuisibles lesquels, s'ils ne sont pas détruits, causent la maladie e. la mort.

C'est pourquoi, si vous voulez protéger vos organes contre la maladie, la déchéance, la vieillesse, vous devez d'abord maintenir la richesse et la pureté de votre sang et son abondance, et, pour obtenir ce résultat, rien n'égale l'usage régulier du célèbre



## Vin St-Michel

dont l'influence bienfaisante s'étend à toute l'économie; il la retrempe, il la régénère et, grâce au fer, au tanin et aux sels essentiels à la vie qu'il contient, il purifie, enrichit le sang et vous assure force, santé, jeunesse.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

me dans le ministère qui dépense de ce temps-ci plus d'argent à lui seul que les autres réunis ensemble ! Il serait intéressant que l'affaire n'en restât pas là et que l'on interrogeât le détenu, afin que sa déposition prouve ou qu'il ne dit pas vrai ou qu'il se commet des abus quelque part. Il y va de l'intérêt même du ministère.

(G. P.)

LE CHERCHEUR.

## TABAC A CHIQUER COPENHAGEN

L'usage du tabac à chiquer Copenhagen diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire.

Prenez-en une petite pincée pour commencer, placez-la entre la lèvre inférieure et la gencive, au milieu.

Ensuite, vous pouvez augmenter la quantité graduellement jusqu'à ce que le goût soit aussi prononcé que vous le désirez.

Le Tabac à chiquer Copenhagen étant granulé, produit son effet immédiatement par le fait même.

Par conséquent, une pincée vous suffira pour en apprécier la saveur et durer longtemps; ce qui démontre que le tabac à chiquer Copenhagen est économique et de qualité supérieure.

## ATTENTION ! ATTENTION !

Seuls Agents des remèdes Penslar, Vinol, etc.

Notre stock de médecines patentées, parfumeries, savons, chamois, peignes, brosses, éponges, poudres, eaux minérales, etc., est des plus considérables et très varié; nous tenons tout ce que les clients désirent dans ces lignes.

Nous préparons tout ce qu'il faut pour les épiciers qui tiennent des médecines. PRIX SPECIAUX.

## BOUTEILLES THERMOS et POELES STERNEAU

### Chocolats de NEILSON

ce chocolat est exquis, fait les délices de tout le monde.

Boîtes de Chocolats de fantaisie pour cadeaux.

Agents pour la maison McKenna Limitée, Fleuristes de Montréal, pour fêtes, noces, funérailles.

Livraison prompte.

## FRASERVILLE Drug Co.

Vis-à-vis de l'église St Patrice

LE MEDEGIN DE  
**BELLE-MAMAN**

PAR ROGER DOMBRE

No 15

Suite.

Il refusa, demi-poli, demi-grognon et l'on n'insista pas.

« Sois donc plus aimable pour maman, qui paraît en bonnes dispositions à ton égard, lui glissa Berta à l'oreille, comme lady Hannton précédait le jeune couple dans l'escalier.

« J'ai besoin de marcher, j'aime mieux me promener à pied, répondit Saint-Kankrelas; si c'était pour sortir avec toi seule, je ne dis pas; mais comme cela non, merci. »

Il cueillit au passage son chapeau sur une patère du vestibule, enfila ses gants et gagna le boulevard Malesherbes tandis que le victorin fuyait du côté de Neuilly.

Il faisait un temps exquis. Des bouffées chaudes et parfumées montaient à la tête de notre héros. La vie lui parut idéalement belle à travers sept millions qui lui tendaient les bras; plus belle presque qu'à l'époque où il épousait Berta ignorant des amères surprises que lui causerait lady Hannton.

Dans ces douces pensées, Saint-Kankrelas franchit les ponts et prit le boulevard St-Germain. En chemin, il avait envie de demander aux passants s'ils connaissaient un moyen de faire enrager sa belle-mère.

Mais il n'osa.

Pensif comme un chat qui médite un rapt, il s'angéa dans la rue de Rennes sans savoir où aboutirait cette course à l'aventure, lorsqu'une voix glapissante, stridente, aiguë comme un fièvre, cria dans son oreille :

« Oh ! la vilaine bête ! la vilaine bête ! »

Indigné d'une telle familiarité, il recula d'un pas et se trouva nez à bec avec une perruche du plus beau vert.

« C'est à lady Hannton qu'elle devait dire cela », pensa Philippe.

A ce moment, le propriétaire de l'animal, qui était un marchand de vieux livres, parut sur le seuil de et dit à l'oiseau braillant :

« Iphigénie, calme-toi, ma fille, n'insulte pas monsieur, qui ne te parle pas. Tu es par trop sans-gêne. »

**Jeunes Filles ! Employez du citron ! Faites une crème qui blanchit et embellit**

Le jus de deux citrons frais passé dans une bouteille contenant trois onces de "Orchard White" fait une roquille du plus merveilleux embellisseur de la peau au prix d'un petit pot de Cold Cream ordinaire. Il faut prendre soin de passer à travers un linge fin le jus de citron, de façon à ce que la pulpe ne passe pas et de cette manière cette lotion se gardera fraîche pendant des mois. Toutes les femmes savent que le jus de citron est employé pour blanchir et faire disparaître les taches de rousseurs, le teint terreux et bruni, et que c'est l'ingrédient idéal pour rendre la souplesse, le velouté et la beauté à la peau.

Faites-en simplement l'essai. Achetez trois onces de "Orchard White" chez n'importe quel pharmacien et deux citrons chez l'épicier, et faites une roquille de cette délicieuse lotion odoriférante et faites un massage journalier du visage, du cou des bras et des mains.

Cette préparation devrait naturellement aider à adoucir, à rafraîchir, à blanchir la peau et à faire ressortir le teint rose de la peau. C'est simplement merveilleux de rendre douces les mains rudes ou rouges. 4

La coïncidence de ce nom—celui de lady Hannton—avec les pensées de Saint-Kankrelas retint celui-ci devant la boutique; il feignit d'examiner les livres et crut devoir adresser au vendeur quelques compliments sur sa perruche.

« Ah ! monsieur, si vous saviez ! répondit le marchand; cette bête n'a pas sa pareille au monde. Quel malheur qu'il faille m'en défaire ? »

« Ah ! vous désirez vous en défaire ? »

« Je ne le désire pas, non monsieur. »

« Ah ! je croyais... »

« Je ne le désire pas, rapport aux voisins que ça agace. Vous savez, elle n'est pas toujours aimable Iphigénie. »

« A qui le dites-vous ? »

« Monsieur est sans doute du quartier ? Monsieur l'aura entendu débiter ses petites sottises. »

« Non répondit Saint-Kankrelas en souriant; je parlais de ma b... d'une autre personne qui s'appelle de même. »

« Iphigénie ? c'est joli et pas commun. On l'a nommé ainsi en souvenir du bateau qui l'a amenée à Marseille : l'Iphigénie. Autrement, paraît que ça vient de la dame ou de la demoiselle d'un monsieur d'autrefois; un monsieur Aga... Gaga..., qui portait le même nom, enfin. »

« Ça suffit, je connais votre histoire. Mon Dieu ! j'achèterais bien votre perruche, moi. Combien en demandez-vous ? »

« Bon ! et moi qui viens de dire à monsieur qu'elle était fatigante. C'est une manière de parler, vous concevez. J'en demande cent francs, monsieur; je n'en démandrai pas. »

« Personne ne vous prie de mordre ni de démoder. Voici vos cent francs. »

Radouci, le marchand empocha le billet.

« Et si elle se montre par trop malhonnête dans ses expressions, monsieur il n'y a qu'à... »

« Peu importe ce qu'elle dira; je l'achète pour enlever ma belle-mère. »

« Oh ! alors monsieur c'est cinquante francs de plus. »

« Pourquoi ça ? »

« Je n'ignore pas monsieur, que les belles-mères sont souvent mal-faisantes; notez que je ne généralise rien; il y en a d'excellentes; de même qu'il y a des gendres... »

« Au fait, au fait ! dit Saint-Kankrelas avec quelque importance. »

« Eh, bien monsieur, Iphigénie pourraient souffrir auprès d'une femme... acariâtre, n'est-ce pas ? Vous comprenez bien cela ? La dame dont vous éprouvez de l'inconvénient, dites-vous, serait capable de se livrer à des voies de fait sur cet oiseau, et... — Tu ne mérites pas de mauvais traitements, mignonne, ajouta l'homme en caressant la tête de la perruche. »

« C'est bien, voici vos cinq louis de plus et que ce soit fini. Je vais appeler un fiacre, car vous concevez que je ne veux pas traverser Paris un perchoir à la main et un oiseau sur ce perchoir. »

Une voiture passait à vide, en quête d'un client : Saint-Kankrelas lui fit signe et s'y assit en mettant son emplette entre ses jambes.

« Adieu, Iphigénie ! Adieu fille adieu, mignonne ! cria le marchand qui refermait la portière. Ah ! monsieur encore un mot si vous désirez que l'animal débite tout son vocabulaire aux personnes de son sexe, vous n'avez qu'à lui montrer une dragée; ça lui délie la langue illico. »

Le cocher agita les guides, le

**NOUVELLE EMISSION**

**CINQ ANS**

**6%**

**\$6,100,000.**

**OBLIGATIONS A 6%**

DE LA

**CITE DE MONTREAL**

Date d'émission : 1er mai 1918.

Date d'échéance : 1er mai 1923.

En coupures de \$100,—\$500,—et \$1000.—

Titres au porteur ou nominatifs (enregistrés)

Intérêt payable semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre.

CAPITAL et INTERET payables, en or, à Montréal ou à New-York.

**PRIX: LE PAIR (100) ET INTERET ACCRU**

Le produit de la présente émission servira à rembourser un montant égal de Bons de la Cité qui portaient intérêt au taux de 5% et qui avaient été émis en anticipation d'un emprunt à long terme autorisé par règlement, pour des fins de travaux publics, qui pourvoit à l'amortissement de cet emprunt.

La vente de ces obligations est autorisée par le Ministre des Finances, Ottawa, et la légalité de cette émission a été constatée par MM. Fleet, Falconer, Phelan & Bowey, avocats.

Montréal est la métropole du Canada et sa population dépasse 700,000 habitants. C'est la plus grande et la plus riche ville du Dominion et le centre commercial et financier du pays. L'estimation de la propriété taxable de la Cité de Montréal est d'environ \$550,000,000.

**LES TITRES DEFINITIFS SERONT LIVRES LE OU VERS LE 28 JUIN 1918**

On peut souscrire à l'emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de :

**RENE-T. LECLERC**

Courtier en valeurs de placement

160, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones : Main 1260 et 1261

(Maison fondée en 1901)

**VERSAILLES,  
VIDRICAIRE, BOULAIS LTEE**

90, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones : Main 4745 et 4726

ET A TOUTES LES SUCCURSALES DE LA

**BANQUE D'HOCHELAGA**

AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION.

cheval résigné se mit en branle, le fiacre roula le long de la rue de Rennes, et Philippe de Saint-Kankrelas, triomphant fut emporté avec la nouvelle Iphigénie du côté du boulevard Malesherbes.

Chemin faisant, il s'arrêta chez Potin pour y faire une provision de dragées, suivant l'avis de l'ex-maitre de la perruche.

« Je crois que je tiens un excellent moyen d'enlever ma belle-mère, pensait-il. Les deux Iphigénies vont se pendre de bec, c'est le cas de le dire, et je devine ce qui s'en suivra. Je suis certain que ces dames ne sont pas rentrées encore, elles sont si lentes quand il s'agit de combiner une toilette ou d'acheter une étoffe à la mode ! J'aurai donc le temps de préparer une petite scène. »

Il se frotta les mains, enchanté de son marché; tout lui paraissait resplendissant autour de lui les ruisseaux les plus immondes sentaient bon; la poussière lui semblait un nuage doré; les bébés grognons étaient des chérubins, les plus laides d'adorables créatures.

Iphigénie le regardait de travers et essayait de le mordre, avec son bec dur et crochu, mais Philippe la déclarait charmante, incomparable, et il se réjouissait à l'idée d'appeler demain son ami Sublimey au chevet d'une belle-mère exaspérée et réellement souffrante.

Et cet homme était bon ami et honnête au fond ? Ce que c'est que de nous !...

XVI

Pendant que sa fille, plus paresseuse, dormait encore, lady

**— BOIS —**

La Manufacture de Meubles vend toutes sortes de bois de construction, bardeaux, lattes, etc.

Spécialités : Bois séché et embouveté pour fini intérieur. Aussi bois de planchers de toutes sortes. A bon marché.

**Demandez nos prix**

**The St-Lawrencefurniture Co**  
RIVIERE-DU-LOUP.

Hannton fraîche comme cinq ou six roses bien épanouies, descendit de sa chambre à neuf heures du matin en peignoir de peluche ponceau, et gagna la salle à manger où chauffait le samovar pour le premier déjeuner.

Outre le samovar, elle y trouva son gendre qui avait achevé de boire son thé et qui, à la vue de la dame dissimula derrière son dos un petit tube blanc.

## ECIMAGE

L'écimage a pour but, en supprimant le sommet de la plante d'empêcher la production des fleurs et des graines et de concentrer toute l'énergie de la plante sur les seules feuilles conservées.

Ce travail peut être entrepris dès que le bourgeon terminal est nettement formé, on obtient les meilleurs résultats en l'effectuant avant que le bourgeon terminal ne soit monté. Il faut cependant agir avec précaution afin de ne pas froisser les feuilles restantes.

La date de l'écimage varie selon la variété cultivée. Pour certains tabacs précoces, plantés dans la première quinzaine de juin, il peut s'effectuer du 25 juillet au 10 août, de 5 à 6 semaines après la date de la plantation. Pour les grandes variétés, à végétation plus lente, on peut attendre une semaine de plus.

Il est important, dans tous les cas, d'effectuer l'écimage le plus tôt possible. En général le cultivateur connaît par expérience le nombre de feuilles qu'il peut laisser sur la plante de tabac de la variété qu'il cultive, la vigueur de la plante et son développement au moment de l'écimage sont généralement de bons guides.

Pour les tabacs à cigares on doit éviter de produire des feuilles de tête plus courtes que 12 pouces, pour les tabacs à pipe (Grands Connecticut et Burleys) plus la feuille est grande plus elle a de valeur. Pour les tabacs jaunes, séchés à l'air chaud l'importance de l'écimage précoce est encore plus grande car il s'agit surtout d'arriver à faire mûrir toutes les feuilles de la plante presque en même temps. L'écimage précoce assure la production, des feuilles supérieures de la grandeur maximum.

De la date de l'écimage dépend, dans une large mesure, celle de la récolte. Plus tôt une plante de tabac sera écimée, plus tôt les feuilles de tête arriveront à complet développement et plus tôt elles commenceront à mûrir. La meilleure manière d'opérer est d'éclaircir au cours d'une première opération toutes les plantes arrivées au degré de développement voulu. Huit ou dix jours après on repasse dans la plantation et complète l'opération, quel que soit l'état des plantes non encore écimées, en se guidant sur le développement de ces dernières. Dans ces conditions on est souvent obligé de réduire considérablement le nombre de feuilles conservées sur les sujets tardifs mais il vaut mieux obtenir quelques feuilles seulement d'une dimension raisonnable, qu'un nombre plus grand de feuilles trop petites pour pouvoir être avantageusement employées.

## Contrôle de l'essaimage

### Notes des fermes expérimentales

Le contrôle de l'essaimage est aujourd'hui l'une des principales difficultés en apiculture. Il est naturel qu'une ruche bien peuplée essaime au commencement de l'été, lorsque le miel commence à arriver, mais la production du miel est réduite par ce morcellement; d'autre part la surveillance et l'enruchage des essaims absorbent une grande partie du temps de l'apiculteur, sans compter que l'essaimage peut échapper à son attention et s'envoler au loin.

Les méthodes de contrôle essayées à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa se divisent en trois catégories.

(1) Mesures générales. Fournir de l'ombrage au rucher; élargir l'entrée de la ruche, en laissant beaucoup d'espace entre les rayons et le plateau; donner beaucoup de place dans la chambre à couvain et les hausses; fournir de jeunes reines. Ces mesures sont utiles, mais elles ne suffisent pas, à elles seules, pour empêcher les abeilles d'élever des reines en préparation pour l'essaimage.

(2) Manipulations pour empê-

cher la sortie de plus d'un essaim.

On rogne les ailes de la reine, de préférence pendant la floraison des arbres fruitiers, et lorsqu'un essaim primaire sort et est encore en l'air, on ramasse la reine sur le sol, on la met en cage et on transporte la ruche sur un nouveau support. On met alors sur le vieux support une nouvelle ruche contenant la reine engagée pour recevoir l'essaim qui revient. On met plus tard la reine en liberté. Les ouvrières, revenant de butiner, se réunissent à l'essaim, et la ruche mère s'affaiblit à un tel point qu'il est peu probable qu'elle essaime une deuxième fois. Pour en être plus sûr cependant, on peut simplement tourner la ruche mère sur son support et ne la transporter au support éloigné que cinq jours plus tard. Cette méthode de contrôle exige une attention immédiate lorsque l'essaim sort, mais comme les manipulations sont simples, elles peuvent souvent être exécutées par les gens de la maison si l'apiculteur est absent.

(3) Manipulations pour empêcher complètement l'essaimage. Aucune des manipulations essayées n'a encore réussi au moment où nous écrivons ces lignes, sauf celle qui consiste à éliminer toutes les cellules royales tous les sept ou huit jours, et encore cette dernière méthode a-t-elle échoué pendant une forte miellée de trèfle, à Ottawa en 1916, parce que les abeilles élevèrent des reines des larves ouvrières et les essaims sortirent avant que les cellules royales eussent été operculées. Nous avons pu cependant, par ce moyen, prévenir l'essaimage dans des ruches éloignées d'environ quarante milles d'Ottawa, mais il a fallu pour cela visiter le rucher toutes les semaines, à partir de la mi-mai jusqu'à la mi-août, et nous avons passé beaucoup de temps à examiner chaque colonie.

Nous continuons à faire des expériences sur le contrôle de l'essaimage, spécialement dans les voies qui paraissent devoir donner les meilleurs résultats:

(1) Essai des systèmes qui consistent à transporter le couvain dans les hausses. Beaucoup de ces ruches retardent à essaime dans certaines conditions.

(2) Trouver le moyen d'examiner facilement la chambre à couvain, sans soulever les hausses. Nous essayons une fûche dans laquelle les rayons à couvain se trouvent dans une tablette qui peut être tirée de côté.

(3) S'efforcer d'élever une espèce qui n'essaime pas; la mesure préliminaire est de trouver si la faculté de ne pas essaime manifestée par quelques reines est héréditaire. Nous avons trouvé qu'une reine manifestant ce caractère l'avait conservé l'année suivante.

## La fabrication du fromage de crème

De temps à autre, la plupart des cultivateurs laitiers éprouvent des difficultés à vendre avantageusement leurs produits. C'est peut-être parce que ces produits ne sont pas demandés sur le marché ou encore parce que leur qualité n'est pas ce qu'elle devrait être. La ferme expérimentale d'Agassiz, C-B a vendu ses produits laitiers sous bien des formes différentes. L'une des plus avantageuses de ces formes est le fromage de crème.

Le fromage de crème paraît être le plus apprécié de tous les fromages mous. Il se fabrique facilement sur la ferme et n'exige que très peu d'appareils spéciaux. Les frais de fabrication et d'emballage sont peu élevés, et c'est une industrie tout indiquée pour le producteur qui se trouve à une distance raisonnable du marché. C'est une méthode fort avantageuse de vendre la crème. En temps frais nous avons pu conserver ce fromage pendant huit à dix jours sans noter de détérioration sensible de qualité, mais comme l'évaporation se

## Même dans les tranchées, les PILULES MORO guérissent tous les rhumatismes.

Le témoignage éclatant du chef de section Odilon Prud'hommeaux est irréfutable en faveur de ce traitement incomparable.

La recommandation ci-dessous vient des tranchées françaises et elle est signée par un des héros poilus qui défendait la civilisation contre les barbares.

Et, ce qui lui donne plus de force que tant d'autres du même genre, c'est que le séjour des tranchées, on le conçoit facilement, n'est guère propice à la guérison du rhumatisme. Il faut conclure que la vertu guérissante des Pilules Moro est incomparable, pour amener le soulagement immédiat chez un rhumatisant placé dans les pires conditions pour suivre un traitement. Aussi, lorsque M. Odilon Prud'hommeaux, de Loretteville, P. Q., chef de section de l'armée française, qui est revenu quelque temps au Canada, en permission, nous écrit qu'à chaque fois qu'il a pris des Pilules Moro, dans les tranchées, il se sentait soulagé complètement en quarante-huit heures, il faut le croire. Il ajoute qu'il en a toujours avec lui, au front.

L'influence du froid humide est une des principales causes du rhumatisme, c'est pourquoi tant de soldats, dont l'organisme est plus particulièrement prédisposé, subissent de fréquentes attaques du mal, dans les tranchées.

"Là-bas, disait dernièrement un soldat en congé de convalescence ici, on s'habitue à bien des misères, et il vient même un temps où la musique allemande ainsi que les obus ne nous émeuvent plus. Je vous avoue cependant que les plus durs au mal faiblissent parfois lorsqu'ils sont atteints par les atroces élanements du rhumatisme. Quand ça nous prend sous les pieds, aux genoux, aux coudes, aux épaules ou aux poignets, nous n'avons plus envie de badiner. Une attaque de rhumatisme est bien plus déprimante qu'une attaque des ennemis."

Du reste, le chef de section Odilon Prud'hommeaux nous a adressé, avec sa reconnaissance, le certificat suivant qui parle par lui-même:



M. O. PRUD'HOMMEAUX.

"Odilon Prud'hommeaux, chef de section de l'armée française, de retour du front et en permission à Loretteville, près Québec, certifie qu'étant sujet aux rhumatismes par suite de la vie humide des tranchées, a obtenu un soulagement complet chaque fois qu'il a pris les Pilules Moro, quarante-huit heures après les avoir prises. Il recommande à tous ces excellents pilules, et il ajoute qu'il en a toujours avec lui au front." (Signé), Odilon Prud'hommeaux.

Si donc les Pilules Moro produisent un effet aussi salutaire, alors que les conditions pour le traitement sont défavorables au possible, on admettra que leur pouvoir de guérir est encore bien plus considérable, lorsque le patient peut prendre les précautions exigées et recommandées.

Du reste, les incomparables témoignages que nous recevons chaque jour sont là pour le prouver. Les froids humides de la mauvaise saison approchent, et avec eux le cortège des douleurs rhumatismales. Pourquoi les hommes qui en souffrent ne mettent-ils immédiatement un terme à leurs souffrances, en écrivant à nos bureaux, 272 rue St-Denis, Montréal. Nous leur donnerons tous les conseils voulus pour leur guérison. Qu'ils n'oublient pas que les consultations du médecin de la Compagnie Médicale Moro sont toujours gratuites. Ceux qui peuvent difficilement se déplacer n'ont qu'à écrire, ils recevront tout autant d'attentions et de soins que les clients qui viennent en personne à nos bureaux.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

continue sans interruption, le fromage ne pèse plus le poids régulier au bout de ce temps, à moins qu'on ne lui ait donné un surplus de poids en le fabriquant. Il est donc bon de le mettre sur le marché aussi frais que possible.

La demande est encore limitée, mais elle paraît être en voie d'augmentation. Nous avons vendu en ces quelques derniers mois 5,420 de ces fromages dans la ville de Vancouver, au prix de gros de 15 cents pièce, ce qui représente une somme totale de \$813.00 obtenue pour ce produit l'année dernière. Chaque fromage pèse six onces et nous en fabriquons environ dix douzaines par semaine avec 170 livres de crème à douze pour cent. Notre crème nous est donc payée quatre-vingt-dix cents par livre de beurre, et le petit lait nous reste pour l'alimentation.

Ce fromage à une forme cylindrique d'un pouce et demi de profondeur et un diamètre de trois pouces. On l'emmoie dans du coton à fromage, et on le met, pour l'expédition, dans un carton propre. C'est un fromage bon marché, d'une grosseur commode pour la table. Les pique-niqueurs s'en servent en guise de sandwiches. C'est également un mets délicieux, servi avec de la laitue, du céleri ou l'une ou l'autre des différentes espèces de salades.

Le procédé de fabrication est décrit en détail dans la circulaire d'exposition No 23, que l'on peut obtenir en s'adressant à une ferme expérimentale.

## VOTRE FOIE

à une fonction importante à remplir. Dans les conditions normales, il la remplit bien. S'il devient paresseux, stimulez-le avec les

# BEECHAM'S PILLS

Le remède le plus répandu dans l'univers. En vente partout. En boîtes de 25c.

## La gomme WRIGLEY



Est bonne pour les dents, l'haleine, l'appétit, la digestion.

Hermétiquement cachetée — se conserve bien

—J'en voudrais, grandpère.

—Si tu veux attendre un peu, petit Jean, tu en auras pour plus longtemps à la savourer!

—Que dis-tu là? Cela est bien inutile avec la

WRIGLEY

parce que sa saveur dure longtemps!

Mâchez-en après chaque repas



FAITE AU CANADA

**CARTES D'AFFAIRES**  
**LAPORTE, STEIN & LEVESQUE**  
*Avocats et Procureurs*  
 BUREAU : BLOC POTVIN  
 Rue de l'Eglise, Fraserville, P. Q.

---

**JULES LANGLAIS**  
*Avocat*  
 BLOC BELLE, RUE DE L'EGLISE  
 Fraserville Qué.

---

**LEON PARADIS**  
*Avocat et Procureur*  
 Bureau et résidence :  
 Rivière-du-Loup, STATION, P. Q.  
 Tél. Kamouraska No. 464

---

**LIZOTTE & MICHAUD**  
*Avocats et Procureurs.*  
 BUREAU : 4 Rue de l'Eglise  
 L. P. Lizotte L. L. B. Résidence : Cha-  
 Alex. Michaud L. L. L. teau Grandville.

---

**GHS. A. CAUVREAU, Député**  
*Notaire*  
 BLOC POULIOT  
 En face de l'église, Fraserville.  
 Téléphone Kamouraska.  
 Prête argent sur bonnes  
 garanties.

---

**L. J. DUCAL**  
*Notaire*  
 BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE  
 Fraserville P. Q.

---

**GEORGES QUIMET**  
 INGENIEUR CIVIL ET  
**ARPENTEUR-GEOMETRE**  
*Rivière du Loup*  
 Arpentages et bornages suivant la loi,  
 dastres, plans de paroisses, expertises, etc.  
 RESIDENCE RUE DE L'EGLISE  
 en face du Palais de Justice  
 Téléphone Kamouraska.

---

**Dr. Z. VEZINA**  
*Ex-Elève des Hopitaux de Paris*  
 Spécialité : MALADIES DES  
 YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.  
 BUREAU : RUE LAFONTAINE  
 Fraserville, Qué.  
 Tél. Kamouraska, No. 325  
*Ne pratique que sa spécialité.*  
 Heures de Bureau : 8.30 hrs à  
 11.30 hrs A. M. et 1.30 hr à 5 hrs  
 P. M. Soir à 8 heures.

---

**J. ALBERT MICHAUD**  
**ARPENTEUR-GEOMETRE**  
*Trois-Pistoles P. Q.*

**L. E. PARROT**  
 MEDECIN-CHIRURGIEN  
 De l'Hôpital de Fraserville  
**Rue LAFONTAINE**

---

**PHARMACIE**  
 -DU-  
**Dr E. B. Rioux**  
 113 Rue Lafontaine  
 Rivière-du-Loup, Station.

---

**Chemin de fer Témiscouata**  
**HORAIRE**  
**En force lundi 29 octobre 1917**

Dép. Riv. du Loup 7.00 a. m.  
**EXPRESS**  
 Arr. Connors N. B. 12.50 p. m.  
 Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m.

**MIXTE**  
 Arr. Edmundston Jc. 4.50 p. m.  
 Dép. Edmundston Jc. 8.15 a. m.

**EXPRESS**  
 Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m.  
 Dép. Connors N. B. 3.19 p. m.

**MIXTE**  
 Arr. Riv. du Loup 9.10 p. m.

Service quotidien, excepté les dimanches.  
 Correspondance à Edmundston Jct. avec  
 le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédé-  
 rickton et St. Jean N. B., Houlton, Presque  
 Isle, Caribou, Fort Fairfield, Me.  
 Et à Rivière du Loup avec tous les trains  
 express de l'Intercolonial Ry.  
 Pour plus amples informations prospec-  
 tus etc, S'adresser à  
 F. X. Bélanger, Agent général Freight  
 et Passagers.

**PACIFIQUE CANADIEN**  
**A QUAND**  
**Votre voyage dans**  
**L'OUEST**

Utilisez le réseau de chemin de  
 fer par excellence.  
 Trains quotidiens directs entre  
 l'Est et l'Ouest.

**Service sans égal**  
 Wagons-lits et wagons-touristes  
 des plus modernes.

Bureaux des Billets : 30 rue  
 St-Jean, Chateau Frontenac et  
 Gare du Palais, Québec.  
 C. A. LANGEVIN,  
 Agent du Trafic-Voyageurs.  
 Agence générale de chemins de  
 fer et lignes de paquebots océani-  
 ques.

**Dernière création** **ELEVEURS**

**MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE**  
  
**CARBONATE DE CALCIUM**

**Extrait d'analyses**

Chimique :  
 Carbonate de Calcium . **98.41%**  
 Insoluble dans l'acide (sa-  
 ble, argile) . . . . . **.66%**  
 Oxyde de fer et alumine . **.80%**  
 Carbonate de magnésium . **.13%**  
**100.00%**

Physique :  
 Quantité passant le tatis  
 de 100 mailles au pouce . **99.59%**

**Deschambault Quarry Corporation**  
 52 rue S.-Paul, Québec.

■ Rappelez-vous que la richesse en carbonate de chaux de leurs terres des Flandres que les Belges ont pu produire la si puissante race de chevaux de traits, les Brabançons.  
 C'est encore aux magnifiques pâturages de la Hollande Méridionale que la célèbre vache Holstein doit sa forte charpente osseuse et sa surprenante fécondité laitière (70 à 120 lbs par jour)  
 Vous pouvez supplanter au manque de chaux presque général du sol canadien en appliquant la merveilleux amendement "Calco" reconnu comme étant le plus pur et le plus assimilable de tous les carbonates de calcium.  
 Les essais faits jusqu'à présent ont donné des résultats magnifiques.  
 Tout renseignement sur demande par

**LA BANQUE**  
**NATIONALE**  
**FONDEE EN 1860**  
**Capital Autorisé \$5,000,000.**  
**Capital Payé . . 2,000,000.**  
**Réserves . . . 2,100,000.**

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 ou plus.  
 L'intérêt à 3% payable semi annuellement sur la balance minimum

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos **MANDATS DE VOYAGE** sont payables au pair partout.

Notre bureau de PARIS (14 Auber.) offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux États-Unis et au Canada, avec plus bas taux.

**Voyagez par bateau**

Quand vous voyagez pour vos affaires ou par plaisir, prenez le bateau, c'est plus confortable.

**La ligne Montréal-Québec**  
 tous les jours inclus le dimanche.

**La ligne Québec-Saguenay**  
 Les bateaux laissent Québec tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 8 h. a. m.

**La ligne Montréal-Toronto**  
 Tous les jours après le 1er juillet.

Pour plus amples informations s'adresser à  
**CANADA STEAMSHIP LINES, LIMITED**  
 48 DALHOUSIE, QUEBEC



**CHAUFFAGE ET PLOMBERIE**

Pour appareil de chauffage économique et plomberie moderne, adressez-vous à

**P. Paquet & Cie**  
**FRASERVILLE.**

30 ans de pratique et d'expérience, est la meilleure garantie de satisfaction.

Tél Kam. 204.



**LACHANCE & FILS**  
 Entrepreneurs - Manufacturiers  
**FRASERVILLE - - - P. Q.**

Construc- en  
 teurs Pierre  
 de et  
 Bâtisses en Brique



**MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS. -- ASSORTIMENT DE BOIS DE CHARPENTE, BOIS PRÉPARÉ, BARDEAUX, MOULURES. -- TOUJOURS EN MAINS : FERRONNERIES, HUILES. -- PEINTURES**

Toujours des ouvriers pour les réparations à domicile sur demande. -- Maisons à louer. -- Experts en évaluations, propriétés, estimés, etc., etc....

Tél. Kamouraska 67

**INTERCOLONIAL RAILWAY**  
 Chemin de fer du Gouvernement Canadien  
 Changement du tableau-horaire.  
 27 janvier 1918.

**LES TRAINS QUITTERONT LA RIVIERE-DU-LOUP comme suit :**

No 199 Océan Limitée pour Québec, Montréal, tous les jours, excepté le lundi. . . . . 1.10 a. m.  
 No 3 Express Maritime pour Lévis et Montréal tous les jours 10.00 a. m.  
 No 35 Mixte pour Lévis. . . . . 5.25 a. m. [tous les jours le dimanche excepté]  
 No 200 Océan Limitée pour Halifax, St-John tous les jours excepté le dimanche. . . . . 3.55 a. m.  
 No 4 Express Maritime pour Halifax tous les jours. . . . . 7.00 p. m.  
 No 36 Mixte pour Rivière du Loup seulement, quittera Lévis tous les jours, le dimanche excepté. 5.15 p. m.

Wagons lits et restaurants sur l'Express Maritime et l'Océan Limitée, entre Montréal et Halifax.

**Dr John Kane**  
 Médecin et pharmacien  
 Rivière du Loup, Station.  
**BUREAU ET LABORATOIRE,**  
 dans sa résidence privée en haut de la pharmacie.

**DUBE & FILS, Enr.**  
 ( GHS. EUG. DUBE )  
 Grains et Provisions,  
 Matériaux de Construction  
**RIVIERE-DU-LOUP - - - STATION**

**E. A. DOUCET . .**  
 AGENT D'ASSURANCE  
**Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents**  
 ET MARCHAND DE CHARBON  
**Rue de l'Eglise, FRASERVILLE**  
 Phone Kamouraska

---

S. BELLE **E. A. DOUCET,** C. E. DUBE  
**CHARBON ?**  
 Faites entrer votre charbon de bonne heure cette année. Nous avons chaque semaine, de la Cie Delaware & Hudson, des chars du **Célèbre CHARBON ANTHRACIT LACKAWANA**  
 Aussi : CHARBON DUR READING CHARBON MOU, CANADIEN AMERICAIN, CHARBON DE FORGE  
 Livraison prompte. Votre commande est sollicitée.

**LA Cie DE CHARBON DE FRASERVILLE, Engr**  
**Bureau chez DUBE & FILS**

# LA VIE FEMININE

## Chronique

### L'Art de s'habiller

C'en est une véritable et celle qui le possède est bien heureuse. D'aucunes croient qu'on ne peut être bien habillé si l'on n'a pas un gros porte-feuille à sa disposition. C'est une erreur: ce qu'il faut surtout, c'est du goût et une connaissance parfaite de sa personne physique.

Il est avéré qu'une blonde svelte, gracieuse et jeune pourrait porter ce qui enlaidirait considérablement une brune replète et d'âge canonique. De même qu'une matrone à cheveux blancs serait ridicule avec ce qui paraîtrait les dix-huit printemps de sa fille.

Je le répète, c'est un art que celui de savoir se vêtir. et un art charmant, qui plus est. Voulez-vous, mes amies, que nous en étudions les grandes lignes celles que toutes les femmes peuvent pratiquer et qui sont à la portée de toutes les bourses.

D'abord être bien mise ne signifie pas avoir beaucoup de toilettes ni des tiroirs débordants de colifichets. Une femme peut être très chic sans être enveloppée d'étoffes coûteuses ou chargée de draperies compliquées. Règle générale, la simplicité est une marque de distinction et telle femme est plus charmante dans une robe de mousseline, voire de percale que sa voisine recouverte de satin et de velours.

Étudiez bien vos lignes, votre taille, votre teint, votre façon de vous coiffer quand vous avez à décider l'achat d'une robe neuve. Je conviens qu'il y a des tailles difficiles à avantager, mais il n'en est pas d'impossibles à corriger. Je ne mentionne pas celles que l'on peut mettre dans la classe moyenne, celles, par exemple qui peuvent s'accommoder des vêtements tout faits, sans y faire de grandes réparations. Parlons de celles qui ont un peu trop d'embonpoint et qui en sont si fort affligées. Dans la question toilette, l'inconvénient est facilement réparable; avec un peu d'attention, nos amies peuvent arriver à se faire illusion sur ce qui les attriste ainsi. Essayons des moyens, je serais surprise si quelque suggestion ne leur paraissait pas pratique et consolante.

Supposons une femme dans la quarantaine, plutôt courte et lourde de taille. Elle devra chercher tous les moyens de s'amincir, naturellement. Mais qu'elle se garde bien d'employer les drogues soi-disant amaigrissantes ou de se torturer dans des appareils corsets, ceintures, dont le résultat net est souvent défavorable et désolant.

Qu'elle choisisse d'abord un mode de coiffure qui dégage bien la tête et allonge la figure, coiffure haute plutôt et sans surcharge de frisures. Quant à la coupe de la robe, les feuilles de modes donnent toujours des modèles très appropriés et très jolis qui lui sient parfaitement. Le mot d'ordre est d'allonger et d'amincir les lignes, et il existe mille moyens pour en arriver là: monter la jupe sur un empiècement qui se découpe de façon à dissimuler la rondeur exagérée des hanches; faire la ceinture avec une pointe accentuée en avant, éviter les encolures échancrées en rond ou en carré. Je pense que la pointe en v employée artistiquement est la plus avantageuse pour les personnes grasses: les empiècements finis en pointe, tant aux jupes qu'aux corsages, amincis-

sent inévitablement; les tuniques inégales des côtés et aussi terminées par des pans pointus vont bien; des ceintures pas trop collantes, mais bien coupées sont seyantes. En général, pas de volants, pas de garnitures frisées, froncées, coulissées: au contraire, la plus grande sobriété d'ornements. Il faut aussi choisir les tissus amincis autant que possible. Les grosses serges, les cheviottes les étoffes frêluchées ne conviennent pas aux femmes replètes, non plus que les quadrillés, les brochées, les matériaux largement fleuris. Au contraire, les soies souples, les crêpes, les mousselines sont bien appropriés, ainsi que les étoffes unies et moelleuses. Les tissus rayés ont aussi l'avantage d'allonger quand ils sont coupés et façonnés dans le bon sens. Bref, il existe mille et un moyens de corriger la nature et de dissimuler ce qu'elle a trop généreusement départi. Une autre erreur assez commune aux personnes grasses c'est d'exagérer l'ajustage, le collant de leurs vêtements; c'est un remède pire que le mal; parce qu'un corsage trop ajusté accentue les lignes au lieu de les modifier. La même robe, laissée plus floue, plus ample en certains endroits, habillera la même personne d'une manière infiniment plus avantageuse et plus satisfaisante. Essayez et vous verrez que le principe est juste.

J'ai dit qu'il n'est pas besoin d'avoir un grand nombre de robes pour être bien mise. Je le répète. Ayez une toilette confectionnée de façon à pouvoir en modifier les garnitures de plusieurs manières, et vous serez surprise des services qu'elle vous rendra. Prenez, par exemple, une robe de serge marine et combinez, avec moi, différents modes d'ornements. Si vous partez en voyage, vous mettez un col, une chemisette et des manchettes de piqué blanc, ornés de boutons de nacre ou crochétés; une ceinture de peau blanche ou noire unie, à laquelle vous attacherez votre montre, très solidement, au moyen d'un ruban noir comme il s'en vend, maintenant, pour cela. C'est sobre et très distingué, et votre garniture se lavant; facilement, vous êtes à l'aise. Si vous voulez faire un peu plus de toilette, soit chez des amis, soit à l'hôtel, vous remplacez votre piqué blanc par une parure de satin souple, brodé ou garni de petits plis ou de points ajourés gris pâle, beige, ivoire, mais, n'importe. Ou encore, vous avez une mignonne chemisette d'organdie avec col à même, ornée de valenciennes, ce qui est délicieusement frais et coquet; comme ceinture, mettez une de ces écharpes bayadère, si gracieuses, de messaline ou de soie de fantaisie noire. Une autre fois, vous vous parerez d'un col bébé en dentelle d'Irlande ou en guipure avec manchettes assorties; pour telle promenade, vous porterez un grand col marin de serge blanche brodé de couleur vive et une regate de soie rouge ou quadrillée. Voyez-vous comme c'est facile de faire plusieurs toilettes avec la même robe toute simple?

Les livres de modes sont remplis de suggestions pratiques qui sont un aide puissant à celle qui veut être bien mise sans qu'il lui en coûte. Les journaux publient de très intéressants articles sur ce sujet; les étalages même des grands magasins donnent une foule d'idées pour faire ces petites fanfreluches, qui sont un apport si commode et si gracieux à la toilette féminine.

Un dernier mot sur l'harmonie que doit mettre toute femme élégante dans ses ajustements. C'est là un des grands écueils de l'élégance parfaite. Ayez la plus belle robe du monde, si vous êtes mal chaussée ou mal gantée, vous n'êtes pas bien habillée. Que les couleurs de votre costume se marient bien, ne portez pas un chapeau vert avec une robe rouge. Ne chaussez pas des bottines de marche avec une toilette de crêpe de Chine ni des escarpins de soirée avec un costume de voyage. Enfin, que tous les détails de votre habillement soient soigneusement étudiés et revisés, si vous voulez vraiment être une femme bien mise. Prenez soin de vos articles de toilette: que vos gants soient toujours frais, vos rubans, vos cols, tous vos ornements en bon ordre. C'est à ce compte-là seulement que vous serez ce que l'on appelle une véritable élégante.

LISE.

## NECROLOGIE

### SOUVENIR

(Sur la tombe de mon ami Lionel)

C'est pour renaitre la-haut, qu'ici bas on succombe, il faut dans le grand tout, tôt ou tard s'absorber. Son corps cendre et poussière appartient à la tombe. Mais son esprit survit pour toujours nous aimer.

Vendredi le 21 juin dernier s'éteignait pieusement à Anqui après une longue maladie mon tout petit ami Lionel Allaire.

La foule nombreuse de parents et d'amis qui l'a conduit à sa dernière demeure témoigne grandement de l'estime dont ils jouissaient, caractère franc, sincère, jovial et doux, il était estimé de tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître.

Pauvre Lionel! dans toute la vigueur de l'âge, la mort t'a traîtreusement fauché, à peine dix-huit floraisons venaient-elles de passer sur ta tête, ton caractère joyeux, ton air bon et gracieux, ta figure souriante et charmante montraient que tu espérais demeurer encore longtemps sur cette terre, hier encore on avait de douces espérances, on caressait l'avenir.

Bonté, intelligence, noblesse, d'esprit et de cœur, voilà ce qui caractérisait ce cher ami.

Mais une pitoyable maladie se déclara au moment où il s'apprêtait à réaliser de grands desirs.

Malgré l'extrême douleur qu'il ressentait... pas un mot, pas une plainte.

Sa belle figure blanche comme un lis semblait refléter la divinité... Dieu n'a pas voulu laisser ternir ta blancheur immaculée et voilà pourquoi encore qu'à la dix-huitième floraison il est venu chercher pour te faire fleurir dans les jardins célestes...

O cher Lionel!... combien tu es heureux maintenant. Tu vis au milieu des cantiques et des chants célestes... Ton sort est digne d'envie... Tu n'as plus à lutter contre les flots furieux de ce monde... Déjà tu connais ce grand Dieu, ce grand maître de toute chose... ce gardien de nos existences...

Tu as reçu déjà la couronne que tu as méritée ici-bas, soit en montrant toujours un enfant bon et soumis à tes bons parents et plus tard un élève studieux et docile...

Il est vrai, chers parents et amis, que l'heure de la séparation est cruelle, mais elle est très courte... Mais consolez-vous celle de la réunion sera douce... elle ne finira point...

Séchez vos pleurs, parents bien-aimés, et regardez en haut, vous y trouverez espoir, consolation et courage.

C'est là que Lionel nous attend, qu'il nous protège et qu'il nous aime. Parents éplorés, consolez-vous. Le sort de votre Lionel est digne d'envie. Si la communauté des larmes les rend moins amères à ceux qui les versent, permettez-nous de joindre aux vôtres, les pleurs du regret, pour cueillir avec vous la gracieuse et douce

## Pour guérir la faiblesse d'estomac chez les femmes quel que soit leur âge et quelle que soit leur position, il faut les PILULES ROUGES.

Les maladies de l'estomac sont très fréquentes chez les femmes, surtout chez celles qui sont enceintes ou qui nourrissent, chez celles qui souffrent de douleurs internes ou des troubles du retour de l'âge. Elles se plaignent de pesanteurs après les repas; elles éprouvent des sensations de ballonnement; elles ont des renvois, des palpitations, des douleurs de tête, des algues; il revient à la bouche comme des gorgées d'eau salée. L'appétit est médiocre, défectueux; la langue est chargée. Ce sont tous des symptômes d'un estomac faible qu'on doit traiter en évitant surtout les aliments trop lourds.

Mais cela, c'est plutôt des précautions, ça atténue la violence du mal et ça en éloigne passablement les attaques, mais ça ne guérit guère. Bien des remèdes ont été et sont tentés, dans ces cas-là, mais aucun d'eux n'a produit de résultats réellement satisfaisants. Les vraies guérisons ont été obtenues par les Pilules

Médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour lui demander de m'envoyer des Pilules Rouges. J'en pris immédiatement, selon la prescription indiquée, et en moins de six mois, je me suis sentie plus robuste et plus tonifiée, si bien que je m'estime aujourd'hui entièrement guérie. Cependant, j'ai tellement confiance aux Pilules Rouges que j'en ai toujours à la maison, et dès que le moindre indice de faiblesse d'estomac se manifeste, ou que la digestion est défectueuse, j'en prends. Aussitôt, je me sens soulagée. Tous mes maux et mes maux d'estomac sont disparus, et je vous le répète en vous autorisant à le proclamer publiquement que c'est aux Pilules Rouges que je dois mon entière guérison. Combien de jeunes mères, souffrant des maladies de la femme, seraient plus heureuses si elles suivaient mon exemple."

MME TOUSSAINT SIMARD,  
Saint-Urbain (Charlevoix), P.Q.



Mme TOUSSAINT SIMARD

les Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Nous recevons, à cet effet, tous les jours, des attestations qui prouvent hautement l'incontestable efficacité de cette excellente médication. Ils sont élogieux dans leurs détails et leurs conclusions, et après les avoir lus, un par un, il n'est pas possible de mettre en doute l'efficacité des Pilules Rouges, dans tant de cas de maladies de la femme, surtout pour les maux d'estomac.

"Je n'avais que vingt-huit ans et j'étais déjà mère de six enfants. Mes forces s'étaient annihilées petit à petit, et je n'avais rien fait pour les augmenter, croyant que j'étais atteinte d'une maladie inguérissable. Il en résulta des douleurs de dos, des côtés et surtout de l'estomac, tellement insupportables que je pensais parfois mourir. J'étais également très souvent incommodée par des palpitations de cœur, des étourdissements. Un rien, le moindre courant d'air, m'occasionnait le rhume et je toussais très longtemps. Avant de songer à prendre les merveilleuses Pilules Rouges, je me suis fait traiter par trois médecins qui me donnèrent, sans le moindre résultat, toutes sortes de prescriptions et médicaments. Enfin, après maintes recommandations, j'écrivis au

CONSULTATIONS GRATUITES.— Consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusez toute substitution. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Déférez-vous des colporteurs. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

fleur du souvenir et posséder un jour ensemble la couronne des élus.

Qu'avec nos larmes, nos ferventes prières, comme un encens s'élève vers le trône du Père Céleste qui donne à ceux qui souffrent le baume qui fortifie, à ceux qui pleurent, la consolation qui reconforte.

Dors en paix Lionel, on ne t'oublie pas.

UN AMI DU SÉMINAIRE.

**COLLECTIONS**  
Salaires, Loyer, Jugements  
Billets et Réclamations de  
toute nature collectés au  
pourcentage partout. Nous  
pouvons avoir votre argent.  
Agence Mercantile VANIER  
Dept. 9 151 St. Jacques, Montréal.

# TRIBUNE LIBRE

## L'aliénation des droits de devanture de chasse et de pêche dans la Seigneurie de L'Isle-Verte — Les droits des Seigneurs sur l'Isle — Disposition de ces droits — Le cadastre des Seigneurs de la Rivière-du-Loup — Sa valeur légale — Comment sortir de l'esclavage.

Monsieur le Rédacteur,

Ce fut le 12 mai 1738 que fut signé, à L'Isle-Verte, au manoir de la famille Côté, l'acte par lequel les droits de devanture, de chasse et de pêche étaient aliénés, à perpétuité, en faveur de tous les co-héritiers de la Seigneurie de l'Isle-Verte, l'Isle, au-devant, faisait partie de cette seigneurie.

Ces droits devaient rester en commun entre eux et leurs ayants cause à perpétuité.

La moitié de cette seigneurie avait été aussi partagée entre tous les co-héritiers ainsi que l'Isle.

L'autre moitié était restée en possession du fils aîné moins les droits de devanture, de chasse et de pêche, en commun avec tous les autres.

Le fils aîné formellement reconnu comme seigneur en possession de la moitié de l'Isle, pouvait donc disposer, à son gré, de ses droits sur cette partie de l'Isle par des actes de ventes ou de concessions.

Ce seigneur est décédé en 1756 et le 9 août de la même année il fut fait un inventaire de ses biens.

Cet acte est important, la description des biens est conforme à l'acte de 1738.

A la suite de cet inventaire ead. le 11 août, Geneviève Bernier, veuve du seigneur J. B. Côté, fit donation de ses prétentions à ses enfants, et par un acte de partage du 6 mars 1773 les frères et soeurs du seigneur se partagèrent ce que le seigneur leur frère, leur avait abandonné pour leur part de la seigneurie de l'Isle-Verte.

L'Isle reste la propriété du Seigneur.

Ce J. B. Côté, fils de l'aîné, est décédé le 22 novembre 1808. Dans l'inventaire de ses biens fait le 6 mars 1809 il est dit: "Tout le droit de fief et seigneurie que le dit J. B. Côté, comme seigneur primitif pouvait avoir en son vivant sur icelle seigneurie".

Au cours de mai suivant J. B. Côté, fils aîné du seigneur décédé,

et ses frères Gabriel et Zacharie alors mineurs représentés par leur mère se partagèrent alors le domaine "Et quant à la seigneurie ci-devant occupée par le dit feu J. B. Côté les parties au dit acte admirent et reconnurent le dit J. B. Côté seigneur primitif actuel aux-quelles fins ils lui remirent les titres qui concernent le tout et quant au partage du tout les parties s'en dispensèrent de part et d'autre à moins que les mineurs n'exigent dans le temps un partage de la dite seigneurie auquel cas le dit J. B. Côté promet y acquiescer."

Le 22 février 1813 ce J. B. Côté et son épouse firent donation de leurs droits seigneuriaux à leur fils Barthélémy. "Tous les droits seigneuriaux que les dits donateurs peuvent avoir et prétendre dans la seigneurie de l'Isle-Verte".

Le lendemain, 23 février, Barthélémy Côté vendit à Peter Fraser pour sa fille Sophie, "Tous les droits seigneuriaux qu'il peut avoir sur l'Isle-Verte", mais le tout borné au fleuve St-Laurent.

Depuis cette date la propriété de l'Isle cessa d'appartenir à la branche aînée des Côté représentée par ces trois seigneurs qui se succédèrent depuis 1738 à 1813.

De 1813 à 1838 c'est Sophie Fraser qui est propriétaire des droits seigneuriaux sur l'Isle-Verte mais le 13 décembre de cette dernière année elle fait cession de ses droits à son fils John Gordon Seton.

Plus tard, ces biens saisis par le shérif furent adjugés à Jos. Rioux de Trois Pistoles qui en est encore propriétaire.

En 1854 un cadastre fut fait de la partie ouest de l'Isle-Verte en faveur des propriétaires de la seigneurie de la Rivière-du-Loup et ce cadastre a été dûment légalisé par le commissaire seigneurial, mais comment cette partie de l'Isle est-elle passée aux mains de ces seigneurs? Nous n'avons pas à nous en occuper car ce cadastre règle définitivement cette question de propriété et d'aucune manière les propriétaires des terres parties au cadastre seigneurial de cette partie de l'Isle ne peuvent se soustraire à l'obligation de payer des rentes seigneuriales pour ces terres aux seigneurs qui les réclament à moins de prouver que le commissaire seigneurial a agi illégalement lors de la confection de ce cadastre, ce qui, de toute évidence, est impossible.

Il est un moyen absolument simple pour les habitants de la partie ouest de l'Isle-Verte de se soustraire à l'esclavage dans lequel ils se débattaient. Ce moyen est si simple que leur procureur n'y a même jamais songé.

Qu'ils admettent le droit des seigneurs à percevoir des rentes seigneuriales sur leurs terres en vertu de leur droit cadastral. Mais qu'ils refusent d'en payer pour les devantures et le droit de pêche car ces droits échappent à l'autorité de leur cadastre et qu'ils invoquent l'aliénation de ces droits par l'acte de 1738 qui est incontestable et qui n'a malheureusement jamais été invoqué.

R. P. DUBÉ.

Notes d'Argus

Cette correspondance de M. R. P. Dubé, si claire, si précise, avec citations d'actes authentiques,

semble jeter un jour nouveau sur cette question des devantures dans les seigneuries d'ici.

Il reste établi que par l'acte de Partage de 1738, les droits de devanture, de chasse et de pêche, sont restés la propriété commune de tous les co-héritiers Côté, et qu'elles que soient les conventions survenues à la suite, entre les héritiers des seigneurs primitifs et leurs descendants, elles ne pouvaient porter sur les devantures restées et demeurées propriété en commun.

A la lumière de ce Partage de 1738, et en face des déclarations aux actes qui se sont succédé plus tard, il n'y a pas de doute que le cadastre seigneurial dont se réclament les héritiers Fraser ne comporte et ne peut comporter que le droit seigneurial aux terres de l'Isle, et ne peut englober les devantures qui, en aucun temps, ne pouvaient être transmises, données ou cédées, par un des héritiers Côté en particulier, pour la simple raison qu'elles étaient communes à plusieurs et indivisibles à moins d'en prouver le partage définitif, ce que l'on a pu démontrer jusqu'ici.

Le dernier mot n'est peut-être pas dit dans cette question de devantures dans nos seigneuries Fraser et de l'Isle-Verte. Il devra en surgir quelque conflit qui, à la fin, remettra en pleine lumière les faits tels qu'ils existent et ce jour-là, on pourra dire que M. R. P. Dubé y aura joué un rôle des plus effectifs et peut-être aussi des plus salutaires.

Attendons les prochains événements et n'entrons pas encore la hache de guerre parce qu'un jugement vient d'être rendu qui donne raison de prime-abord à un cadastre qui a surgi on ne sait d'où ni comment et dont les mystères qui l'entourent pourront peut-être, un bon matin, être expliqués de manière à rendre à César ce qui appartient à César.

ARGUS.

### NE LAISSEZ PAS MOURIR VOTRE FEMME DU TETANOS

Protégez-la contre la coupe des cors, parce qu'on peut les enlever sans cela.

Les femmes portent des talons hauts qui font serrer les orteils et elles souffrent terriblement des cors.

Les femmes alors commencent par les couper pour se soulager, mais elles réalisent difficilement le danger de l'empoisonnement, dit une autorité de Cincinnati.

On peut enlever facilement avec les doigts les cors, si vous allez chercher à n'importe quelle pharmacie un quart d'once d'une drogue appelée freezezone. C'est suffisant pour enlever tout cor dur ou mou ou callus du pied. Vous n'avez à appliquer que quelques gouttes directement sur le cor tendre, qui démanche. La blessure est soulagée aussitôt et bientôt tout le cor, la racine et tout, s'enlève sans peine. C'est une substance qui sèche en un moment. Elle ne fait qu'enlever le cor sans enflammer ou même irriter le tissu environnant ou la peau. Découpez cette annonce et épinglez-la sur le bureau de toilette de votre femme.



#### Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 2 août, 1918 pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route rurale.

#### "CACOUNA, No 1"

À commencer le 1er octobre prochain. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus au bureau de Poste de Cacouna, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN.

Inspecteur des Postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 22 juin, 1918.



Scientifiquement préparé

Saveur Plaisante

## Tabac à Chiquer Copenhagen

Le tabac à chiquer Une pincée vous le le plus économique. démontrera.

## MACHINES A LAVER

Nous avons un beau choix de machines à laver, nous n'avons pas de solliciteurs à qui il faut payer des commissions, et nos prix sont de \$2.00 à \$5.00 de moins par machine, que vous payez ailleurs.

## CAOUTCHOUCS D'AUTOS

Notre assortiment de caoutchoucs d'autos (Tire) est complet, dans les marques

## GOODYEAR et DUNLOP

Tous ces caoutchoucs sont de cette année, par conséquent pas de vieux stock.

**Arthur L. Pelletier,**  
Marchand de fer, Rivière du Loup, Sta.

## MOULEE! MOULEE! SON, - GRU, - MIDDLING

Les moulees de Blé-d'Inde et les farines de Blé-d'Inde sont très économiques pour engraisser.

**Farine Royal House Hold,  
Farine Glenora,  
Farine Forest King,  
Farine réglementaire, etc.**

**Coton écri filé bien régulier  
60 centins la livre**

Commandes par la malle sollicitées.

**J. E. PINEAU,**  
MAC'SIN GENERAL  
335 Rue Lafontaine,  
FRASERVILLE.

## "MEILLEUR REMEDE POUR LES FEMMES"

Ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour une femme d'Ohio.

Portsmouth, Ohio. — "Je souffrais de douleurs dans le côté, et d'irrégularités, et j'étais si faible que parfois je pouvais à peine faire mon travail, et comme j'avais trois pensionnaires, outre une famille de quatre, c'était très pénible. On me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en ai pris et ma santé est rétablie.



C'est ce qu'il y a de meilleur pour les maladies féminines." — Mme SARA SHAW, R. No. 1, Portsmouth, Ohio. Mme Shaw a éprouvé les mérites de ce remède, et elle écrit cette lettre afin que, comme elle, les femmes souffrantes en bénéficient.

Les femmes souffrantes ne devraient pas se négliger, mais bien essayer ce célèbre remède aux racines et herbes, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., pour conseils spéciaux conformes à vos maux. Le résultat de leur expérience de 40 ans est à votre disposition.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

FONDÉE EN 1900

SIEGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal Qué. Can.  
 CAPITAL AUTORISÉ ..... \$2,000,000.00  
 CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS ..... \$1,750,000.00  
 ACTIF TOTAL : au delà de ..... \$21,600,000.00

(Au 31 décembre 1917)

## Conseil d'Administration

Président : L'Honorable Sir Hormidas LA-  
 PORTE, C.P. de la Maison Laporte,  
 Martin Ltée, Administrateur du Crédit  
 Foncier Franco-Canadien.  
 Vice-Président : M. W. F. CARSLY, Capitaliste.  
 Vice-Président : M. TANCREDE BIEN-  
 VENU, Administrateur Lake of the  
 Woods, Millings Co.  
 M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président  
 "Canadian Pacific Railway Co.  
 Honorable NEMESE GARNEAU, C. L.,  
 ex-ministre de l'Agriculture, président  
 de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.  
 M. L. J. O. BEAUCHEMIN, Proprié-  
 taire de la Librairie L. J. O. Beauchemin,  
 Ltée.  
 MM. CHEVALIER, Directeur Général,  
 du Crédit Foncier Franco-Canadien.

## Bureau de Contrôle

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épar-  
 gne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés men-  
 suellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir

## Commissaires Censeurs

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE,  
 Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du  
 Roi.  
 Vice-Président : Dr. E. P. LACHAPEL-  
 LE, Vice-Président du Crédit Foncier  
 Franco-Canadien.  
 L'Hon. M. PERODEAU, N. P. Ministre  
 sans portefeuille dans le Gouvernement  
 de Québec.

## Département d'Épargne

Pour la commodité des travailleurs, etc. des dépôts de toutes sommes, (depuis un  
 dollar (\$1.)) plus, seront acceptés au Département d'Épargne.

## Bureau Chef

Directeur Gérant Général : M. Tancrede Bienvenu, Secrétaire : M. J. A. Turcot,  
 M. M. Larose, Inspecteur en chef : C. A. Roy, chef du bureau de crédits : Alex. Boyer  
 Inspecteur :

## 84 SUCCURSALES

dans les provinces de QUÉBEC, d'ONTARIO et du NOUVEAU-BRUNSWICK.

## Correspondants à l'Étranger

Etats-Unis New-York, Boston, Buffalo, Chicago, Angleterre, France, Belgique, et  
 Italie.

Emission de LETTRES de CREDITS CIRCULAIRES, payables dans toutes les par-  
 ties du monde.

Ouverture de CREDITS COMMERCIAUX :

Succursale : Edifice Pouliot Rue Lafontaine, Fraserville. JOS. PRATTE, gérant.

## Un coup de jarnac !

### Un nouveau vol d'élections !

#### On s'y prépare d'avance

Une dépêche d'Ottawa, en date du 27 juin dernier, a fait son tour de presse salariée et ne semble pas avoir frappé les écrivains politiques, d'ordinaire aux aguets, du moins chez les libéraux vigilants qui scrutent jusqu'aux moindres détails fournis par la censure du sérail d'Ottawa.

Ces dépêches, lancées dans le public par le canal des journaux qui ont encore, et plus que jamais, l'oreille des ministres conservateurs, sont à effet tendancieux ; c'est, dans certain cas, avec l'intention de tâter le terrain, dans d'autres, de préparer l'opinion du pays, surtout lorsque l'on veut amener une mesure radicale qui pourrait soulever des recriminations et des débats acrimonieux.

J'ai, devant moi, l'entrefilet suivant, avec des titres en caractères très visibles, et imprimé dans La Patrie du 27 juin, comme émanant du département de la justice.

#### Refonte de la loi des élections

Le gouvernement se prépare à refondre la loi électorale du pays

##### LE VOTE FEMININ

Ottawa, 27—Nous apprenons que le département de la Justice prépare une refonte complète de la loi des élections du Dominion. La refonte serait considérée nécessaire par suite de l'addition des femmes à l'électorat canadien. De plus, elle serait faite en vue de mettre à exécution la politique qui a été longtemps celle du parti conservateur, d'avoir une franchise électorale fédérale distincte des franchises provinciales. C'est M. O'Connor, le véritable auteur de la loi des élections en temps de guerre qui est le principal artisan du nouveau projet de loi, nous dit-on. La refonte de notre loi des élections fédérales sera soumise à la ratification des Chambres, à la prochaine session."

Ce n'est pas plus difficile que cela. En un mot, on voudrait en revenir au système d'avant 1911, alors

que nous gémissions sous le règne des juges de petit banc, appelés les "Reviseurs du Gouvernement Fédéral".

Cela ne pouvait germer que dans l'esprit d'un étroit en politique, comme Doherty, inspiré par le petit Marchiviel Meighen qui est devenu, dans ce ministère de déments, l'homme sombre, dont parlait Victor Hugo, dans sa poésie au souffle si large, intitulé "Caïn".

Il ont, de concert avec ce M. O'Connor, mis dans les statuts du pays une loi scélérate, pendant de la conscription, intitulée : Loi des Elections en temps de guerre" dont le but était moins celui de donner le droit de vote aux soldats et aux femmes de soldats, que de voler les élections au profit du parti unioniste de 1917.

Nous en avons eu la preuve dans les déclarations de M. Archambault, M.P., au sujet de l'élection de Chambly-Verchères où l'on fit voter près de mille officiers et soldats casernés à St-Jean et qui se sont parjurés pour pouvoir soutenir la candidature du trop fameux Jos. H. Rainville, l'ancien député-orateur nationaliste vire-capot du défunt parlement d'Ottawa.

Et que dire des affirmations du représentant libéral, M. W. A. Preston, lors des élections générales en Angleterre et en France, affirmations qui ont jeté la stupeur dans le camp unioniste et fait courber de honte le front des Carvell et des Maclean ; lorsqu'il

leur a fallu par leur vote laver toute cette saleté du vol prévu, prémédité et accompli de mandats à des députés libéraux par le vote des soldats qui s'étaient volontairement ou forcement parjurés pour cette fin.

Pour une fois, cela leur a réussi, et ils jouissent, pour un temps, du fruit de leur rapine, avec accompagnement de parjures et d'autres délits capables d'envoyer leurs auteurs au pénitencier pour un bon nombre d'années.

Mais cela ne peut durer, car le jour s'est fait sur toutes ces machinations diaboliques, et pour conserver le pouvoir, il faut avoir recours à d'autres moyens, et à d'autres méthodes.

Ils ont songé à rappeler la loi des élections générales du Canada et de la refondre de manière à supprimer les listes électorales faites par les Provinces qui sont presque toutes libérales et dont le ressentiment actuel contre le gouvernement du jour pourrait bien amener la culbute au fossé, pour ne pas dire à l'égoût.

Advenant une élection générale, nous ne voterions plus sur les listes préparées et faites par nos conseils municipaux, mais sur des listes dressées, et fabriquées de main de maître par des officiers partisans du gouvernement, ce qui nous ramènerait au temps fameux où de viles créatures salariées faisaient les listes des comtés à leur gré et au goût de leurs maîtres, et mettait les libéraux en minorité dans des comtés où ils auraient dû avoir la majorité.

C'est donc un nouveau coup de jarnac que l'on prépare. Ce serait une belle occasion de placer un bon nombre de crève-la-faim qui sont pendus aux basques d'habit de tous ces arlequins qui nous gouvernent, et une belle chance de conserver encore le pouvoir pour un autre parlement après celui-ci, qui ne peut durer longtemps maintenant.

N'avons-nous pas assez des perturbations dans lesquelles la guerre d'Europe nous a plongés, n'est-on pas écoeuré de cette orgie de dépenses folles qu'ont révélées toutes les enquêtes faites jusqu'ici ? Va-t-on encore grever notre budget de près de deux milliards de dollars, d'une dépense fabuleuse pour faire faire des listes fédérales par des créatures payées au prix de l'or ?

Nous espérons que les libéraux unionistes, qui ont combattu et réussi à détruire cette loi moyennageuse d'avant 1911, n'auront pas le triste courage d'aider à la remettre dans les statuts, dans un but politique et à seule fin de s'assurer le pouvoir, ce serait l'abomination de la désolation, et notre système politique serait la risée de tous les démocrates de l'univers.

ARGUS.

## Grandes Courses

De Chevaux trotteurs et Ambleurs  
 A RIVIERE-DU-LOUP  
 AU PARC D'AMOURS

Samedi et Dimanche, le 13 et 14 juillet  
 A 2 heures P. M.

Deux fameux chevaux Tregantle King et Sweet Marguerite, appartenant à M. Léonce April, de Montréal, prendront part à ces courses pour lutter avec les meilleurs chevaux du district.

Ces courses seront bien intéressantes et remplaceront celles du 23 juin qui ont été annulées par le mauvais temps.

Au cas de mauvais temps Vendredi les courses auront lieu au

### PARC FRONTENAC

L'organisateur n'est pas responsable des accidents.

ADMISSION : Adultes - - - 35 cts  
 Enfants - - - 15 cts  
 Taxe de guerre comprise.

## BANK OF MONTREAL

PLUS DE 100 ANS D'EXISTENCE

### Pour l'accommodation de nos soldats,

nous avons établi une succursale de cette banque au Camp Valcartier.

Les chèques de solde militaire y sont échangés gratuitement. Mandats émis pour toutes les parties du Canada. Comptes d'épargne ouverts, et nous transigeons toute affaire de banque en général.



BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

J. C. Brown, pro. Gérant, Succursale de Fraserville.  
 Rivière du Loup Station.

## OPTICIEN SPECIALISTE

à

FRASERVILLE, QUE.

327 rue Lafontaine.

EXAMEN de VUE à L'ÉLECTRICITÉ. Lunettes et lorgnons pour bien voir de près et de loin, à la dernière mode et qui ne vous vieillissent pas.

Je fais une spécialité des vues bien brisées et difficiles à ajuster.

SALON D'OPTIQUE PRIVÉ,

AU

GRAND MAGASIN POPULAIRE DE BIJOUTERIE

J. H. PELLETIER,

Bijoutier-Opticien-Optométriste Diplômé.

327 RUE LAFONTAINE

Diplômé de l'"Optical Institute of Canada" en mai 1897.  
 Diplômé et membre de l'Association des Opticiens de la province de Québec", le 1er mai 1906.

Tél. Kamouraska 4" — Boîte Postale 124.

## Chauffage et Plomberie Moderne

Pose D'appareils de chauffage à eau chaude les plus perfectionnés

— HONEYWELL ET HARDT —

et anciens à gros tuyaux.

Et aussi le système à la vapeur TRANE ou autre système sans bruit.



Et une spécialité du Paratonnerre en cuivre de Dood et Struthers approuvé par toutes les compagnies d'assurances avec une réduction de 5 par cent.

J. WILFRID BÉRUBÉ

AGENT LOCAL

Fraserville, P. Q.

ABONNEZ-VOUS AU "SAINT-LAURENT"